

François-Joseph Denis, sculpteur, architecte, géomètre (Namur 1749-Namur 1832)

En 1893, soit un siècle après l'édification de la pompe de l'Ange, la Société archéologique de Namur invitait ses lecteurs à lui envoyer des renseignements biographiques sur un artiste *d'un certain talent* nommé F.-J. Denis¹. Son nom et son talent étaient attachés à la seule œuvre qu'on lui connaissait alors : la chaire de vérité de l'église Saint-Jacques à Namur². Deux ans plus tard, lors de la parution de l'ouvrage d'Edmond Marchal sur *la sculpture et les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie belge*, on apprenait qu'il aurait fourni trois médaillons pour la chaire de vérité et une console pour la collégiale Sainte-Begge à Andenne et qu'il fut lauréat du concours d'architecture de l'Académie d'Anvers en 1776³. Au cours des dernières années du XIX^e siècle, l'appel lancé par la Société archéologique rencontra la générosité de donateurs qui y déposèrent des dessins d'autels de la main de Denis⁴.

Mais c'est à F. Courtoy que revient le mérite d'avoir tiré François-Joseph Denis de l'oubli et, paradoxalement, non pas en s'intéressant au sculpteur, mais à l'architecte et au géomètre. L'historien

1. Nous tenons à exprimer notre gratitude à toutes les personnes qui nous ont aidé dans l'élaboration de cette étude et plus particulièrement à mesdames J. Jaquet-Ladrier et M. Renson qui ont tout mis en œuvre pour faciliter notre travail aux A.É.N. ; à madame C. Douxchamps et monsieur J. Toussaint de la Société archéologique de Namur ; à notre mère madame B. Verhaeghe qui a assuré les recherches généalogiques ; ainsi qu'à tous ceux qui nous ont ouvert leur porte pour nous laisser l'accès à des œuvres, faire des recherches en généalogie ou en numismatique,...

2. A. LACOUR, *Questions*, in *ASAN*, t. XX, 1893, p. 272.

3. Edmond MARCHAL, *La sculpture et les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie belge*, Bruxelles, 1895, pp. 578, 643.

4. A. OGER, *Nos accroissements depuis 1896*, in *ASAN*, t. XXIV, 1900, pp. 496-497, dans la rubrique *Nos accroissements depuis 1896*. Un de ces dessins a pu être retrouvé par monsieur Jacques Toussain, secrétaire de la Société archéologique.

exhuma un plan figuratif de Namur que la ville avait commandé en 1792 à Denis en vue d'y faire des *embellissements*⁵. Les différentes versions de ce plan sont aujourd'hui connues sous le nom de *Plan Denis*⁶. Continuant ses investigations dans les archives de la Ville de Namur, Courtoy devait y repérer quelques années plus tard, la convention passée entre le Magistrat de Namur et F.-J. Denis pour faire la sculpture en pierre bleu à la décoration d'une pompe qui doit être placée sur le marché de l'Ange en cette ville⁷. Dans sa notice sur la pompe de l'Ange, l'historien rappelle encore que Denis est l'auteur du buste de Jacques de Stassart, de la chaire de vérité de l'église Saint-Jacques, des médaillons de celle d'Andenne, ainsi que du plan figuratif de Namur⁸.

C'est la découverte d'une convention inédite passée entre le sculpteur F.-J. Denis et Jean-François-Joseph Allart pour la chaire de vérité de l'église *Saint-Jean décollé dite de la miséricorde* (aujourd'hui église Saint-Jacques) qui attirera notre attention sur ce sculpteur, architecte et géomètre namurois du XVIII^e siècle.

De la vie privée de François-Joseph Denis, nous ne connaissons que peu de chose. Il est né à Namur et baptisé en la paroisse de Saint-Jean l'Évangéliste le 31 janvier 1749⁹. Son père, Martin Denis, natif de Warisoulx, fut baptisé dans la paroisse de Frizet¹⁰. Sa mère, Anne-Marie Defoux fut baptisée dans la même paroisse¹¹. Chez quel maître François-Joseph fit-il son apprentissage ? Nous n'avons rien trouvé à ce sujet dans les archives ; et

5. Ferdinand COURTOY, *Les projets d'embellissement de Namur sous la domination française. 1797-1813*, in *ASAN*, t. XXVIII, 1909, pp. 320-321.

6. Pour la filiation des divers plans Denis, on se référera à F. JACQUES, *Namur en 1784, paroisses, rues, immeubles, propriétaires et essai de constitution d'un plan parcellaire*, Namur, 1980, p. 9.

7. Ferdinand COURTOY, *La pompe monumentale de l'Ange à Namur*, in *Namurcum*, t. 1, 1924, p. 14.

8. *Ibidem*, pp. 14-15.

9. A.É.N., Registre aux bourgeois de la ville de Namur, 98, f^o 119 v^o, Admission à la bourgeoisie de François-Joseph Denis, le 30 juin 1780 ; cf. annexe, crayon généalogique.

10. *Ibidem*. Frizet, actuellement paroisse de Vedrin.

11. A.É.N., Registre aux bourgeois de la ville de Namur, 98, f^o 119 v^o, Admission à la bourgeoisie de François-Joseph Denis, le 30 juin 1780 ; cf. annexe, crayon généalogique.

Était-elle de la famille des charpentiers Charles et François Defoux qui ont travaillé à l'ancien palais épiscopal ? Cf. Norbert BASTIN, *Le palais provincial de Namur, ancien palais épiscopal, 1730-1980*, 1980, p. 60.

la sculpture du XVIII^e siècle à Namur est encore trop peu étudiée pour formuler des hypothèses¹². Toujours est-il qu'en 1765, il fournit des travaux de sculpture pour la chapelle du Séminaire de Namur. Il a 16 ans ! En plus d'être doué, il avait de l'ambition et la carrière de sculpteur qui s'ouvrait à lui n'offrait pas suffisamment d'intérêt à ses yeux puisque, 5 ans plus tard, il prend la route d'Anvers, en direction de l'Académie¹³. Il y étudie l'architecture et le modèle vivant en 1776, y décroche le premier prix d'architecture¹⁴. En 1777, il obtint un certificat pour aller à Paris¹⁵.

À partir de 1778, il semble de retour à Namur puisqu'il modèle l'effigie du marquis de Maillen. Il y restera jusqu'à la fin de sa vie. Cette même année sortent de son atelier des médaillons pour les chaires de vérité de l'église Saint-Jacques à Namur et pour la collégiale Sainte-Begge à Andenne. De 1780, on peut dater la sculpture de sainte Barbe et du Christ ressuscité de l'église Saint-Nicolas à Namur. C'est vraisemblablement aussi à cette époque qu'il faut placer le Christ en croix le l'abbaye de Marche-les Dames. Le 5 juin de cette année, il épousait Anne-Joséphine Degodinne¹⁶. Quelques jours plus tard, il prête serment et paye les trois florins requis pour l'inscription au registre de la bourgeoisie de Namur¹⁷. La venue solennelle de Joseph II à Namur va procurer du travail

12. Il n'est pas mentionné dans le Grand Registre de Bayar où d'autres apprentis sculpteurs y sont pourtant inscrits cf. A.É.N., Familles, 1438, Manuscrit Bayar.

En 1773, Marie-Thérèse édicta un règlement libéralisant la peinture, la sculpture, la gravure et l'architecture, ce qui explique l'absence de F.-J. Denis dans les registres de comptes de la corporation après cette date.

13. DONNET Fernand, ROLLAND Paul, *L'influence artistique d'Anvers au XVIII^e siècle*, in *Annales de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique*, LXXV, 7^e série, t. V, 1929, p. 33. L'importance de la métropole anversoise sur le développement artistique de Namur a été maintes fois mis en évidence, mais l'Académie de Bruxelles a aussi attiré de jeunes talents.

Denis n'éprouva pas le besoin de faire appel au magistrat pour l'aider dans son entreprise comme le fera Jean-Joseph Golenvaux, autre jeune sculpteur, quelques années plus tard. On s'en étonnera d'autant plus que les sommes accordées par les États pouvaient être importantes : jusqu'à cinquante écus ! État de Namur, 35 et 37, Registre aux résolutions des Assemblées des Trois membres, 1777-1782 et 1786-1791.

14. E. MARCHAL, *op cit*, p. 643.

15. DONNET Fernand, ROLLAND Paul, *op cit*, p. 33.

16. Orthographié aussi Degodenne, Debodenne ; cf. crayon généalogique en annexe.

17. A.É.N., Registre aux bourgeois de la ville de Namur, 98, f^o 119 v^o, Admission à la bourgeoisie de François-Joseph Denis, le 30 juin 1780.

à de nombreux artistes et artisans pour la décoration de la cathédrale ainsi que pour la construction d'un arc de triomphe qui devait être dressé devant l'Hôtel de ville¹⁸. De tous les sculpteurs, c'est Denis qui fut le plus sollicité pour l'occasion, il faut dire qu'en plus des travaux de sculpture, il fournit aussi du bois¹⁹. En 1782, il se charge des parties sculptées d'un autel destiné à la chapelle du Séminaire de Namur.

Décidément, Denis cherche à diversifier ses activités ; au début de l'année 1786, il envoie une requête au Conseil Provincial pour être admis comme géomètre, il est vrai que sa formation d'architecte à l'académie constituait un sérieux atout²⁰. Il réussira l'examen en février de la même année et sera autorisé à exercer sa nouvelle profession dans tout le comté de Namur²¹. Au XVIII^e siècle, le métier de géomètre est très fréquemment associé à une autre activité²².

18. A.É.N., Archives de la ville de Namur, 2^e section, 240 (1177), comptes 1780-1781 : *L'inauguration de S.M. L'Empereur et Roy Joseph II aiant été fixée au 27 août 1781, ... à l'occasion de cette fête la ville présenta les grands vins d'honneur et les trois membres de l'état firent dresser un arc de Triomphe sur la place et décorer magnifiquement l'église cathédrale St Aubain ou cette cérémonie s'est faite...*

A.É.N., Ville de Namur, 2^e section, 501 (1436), Registres aux acquits de comptes, 1781, *Mémoire de bois livré est journés que j'ai occupé moi F.J. Denis sculpteur est mes ouvriers a la sculptur de l'arc de Triomphe qui est dressé et élevé en face de l'hôtel de cette ville pour lenoguration de sa majesté notre empereur et Roy, août 1781.*

19. *Ibidem*, Au sculpteur F.J. Denis, à été payé, tant pour bois livrés que pour journées employées, cent septante florins dix huit sols trois liards. Les autres sculpteurs étaient : Borlée, J. F. Colin, Dumont.

20. A.É.N., Archives du Conseil Provincial de Namur, 84, Candidatures de « maître arpenteur » dans le ressort du Conseil, 1739-1792. Requête de F. J. Denis pour être admis arpenteur, 1786 : *...Remontre très humblement François Joseph Denis, Bourgeois en cette ville, sculpteur de son art, qu'il se seroit appliqué à l'exercice de la géométrie, et de la planimétrie, outre qu'il avoit reçu le principe de cet art, lors qu'il étoit académicien à l'académie d'Anvers, où il a remporté le premier prix, de l'architecture, au point qu'il se croit en état d'exercer la profession d'arpenteur, cause pourquoi il se retire vers vos seigneurs, les suppliant de l'admettre au nombre des arpenteurs, et de lui dénomer comis, pour en subir l'examen...* La date de la requête n'est pas précisée, mais celle de la commission des examinateurs bien, le 22 février 1786. Enfin, la date de l'examen est le 27 février 1786 (le croquis d'examen est conservé).

21. A.É.N., Archives du Conseil Provincial de Namur, 78, Registre aux admissions des avocats, procureurs, notaires et arpenteurs, 1657-1795, f^o 124 r^o. La date d'admission est le 6 mars 1786.

22. Sur les géomètres arpenteurs, on consultera Carine VAN RUYMBEKE, *Les géomètres arpenteurs dans le conté de Namur au XVIII^e siècle*, (mémoire de

Nous perdons sa trace jusqu'en 1787-1788 où il s'occupe de la fourniture d'une *lame de marbre* pour l'hôtel de ville²³. Peu après, il achète des *estampes encadrées sous glace* à la vente de feu M^{me} la comtesse Douairière de Bartirhem (?); il habite à ce moment à la rue du Lombard²⁴. L'année 1788 est d'importance; en effet, il sculpte cette année le buste du président du Conseil de Namur, Jacques-Joseph de Stassart. S'agit-il d'une coïncidence ou le magistrat a-t-il voulu remercier l'artiste en influant pour lui auprès des autorités de la ville? C'est précisément peu après avoir sculpté le portrait de Jacques-Joseph de Stassart que Denis cherchera à se faire confier des tâches en rapport avec sa formation d'architecte. Une occasion se présente; François-Joseph Beaulieu, l'inspecteur des travaux de la ville, démissionne officiellement le 11 mai 1789²⁵. Denis postule aussitôt, mais il n'est pas le seul; cinq autres candidats, parmi lesquels son frère Antoine-Joseph, adressent eux aussi leur requête au magistrat²⁶. Si F.-J. Denis n'a pas été retenu, il entame néanmoins l'année suivante, de petits travaux de réparation pour la ville et, presque aussitôt, en 1791, il conçoit les plans et prend la direction de l'exécution de l'arc de

licence en histoire à l'U.C.L.), Louvain-la-Neuve, 1985. D'après cette étude, pour le XVIII^e siècle à Namur, 40 % des arpenteurs exerçaient au moins une profession supplémentaire, le cas le plus courant était le cumul avec la fonction de notaire, mais les architectes ne sont pas négligeables (5 cas repérés sur 66).

23. A.É.N., Archives de la ville de Namur, 2^e section, 247 (1184), comptes 1787-1788.

24. Cité par Courtoy, A.É.N., Fond Courtoy, 1085.

25. A.É.N., Archives de la ville de Namur, 1^{re} section, 67 (88), Documents relatifs aux huissiers, inspecteurs des travaux, ramonneurs, ..., XVII^e-XVIII^e. Lettre de démission de François Joseph Beaulieu, 11 mai 1789. Beaulieu était entré en fonction le 20 janvier 1777. Sa démission était motivée par le désir de se consacrer tout entier à son art — l'architecture — et de quitter un emploi qu'il considérait comme trop peu rémunérateur.

DONNET Fernand, ROLLAND Paul, *op cit.*, p. 33; prétendent qu'en 1789, *il est à Rome où il présente au pape un tableau qu'il vient de peindre et reçoit la commande d'un autre pour 1000 scudi. L'aristocratie romaine visite son atelier et le prince Borghèse lui passe également un ordre.* Nous n'avons pu vérifier cette affirmation, mais cela nous paraît plus que douteux vu les occupations de Denis à Namur à cette époque.

26. A.É.N., Archives de la ville de Namur, 1^{re} section, 67 (88), Documents relatifs aux huissiers, inspecteurs des travaux, ramoneurs, ..., XVII^e-XVIII^e. Pièces diverses allant de 1789. C'est l'architecte et mathématicien C. J. Bastin qui est retenu le 15 mai 1789 pour succéder à Beaulieu. Mais le 26 juin, c'est Jean-Pierre Lonnoy maître marbrier et tailleur de pierre, un autre des candidats en lice, qui est nommé. Bastin aurait-il finalement refusé l'offre?

triomphe destiné à accueillir l'Empereur Léopold II²⁷. À la fin de l'année, il signe un plan figuratif d'une partie de chaussée namuroise²⁸. Dès ce moment, on le verra appelé sculpteur, architecte, ou encore géomètre. Un incident intéressant nous incline à penser que François-Joseph Denis ne devait pas sa promotion récente à ses seules qualités artistiques, mais qu'elles devaient avoir aussi un lien plus ou moins direct avec ses opinions politiques : le 26 avril Denis fut attaqué et roué de coups, dans un cabaret de Bomel par des gens qui l'accusaient d'être royaliste !²⁹ À 42 ans, occupant des hautes fonctions dans la vie de la cité, François-Joseph ne devait pas avoir que des amis, d'autant que comme nous le verrons dans l'analyse de ses différents travaux, il faisait profiter sa famille et probablement ses amis de son ascension. En 1791 toujours, il établit les plans, réalise les parties sculptées et surveille les chantiers des nouvelles pompes monumentales destinées à la place du Marché de l'Ange et à la Place du Marché au Beurre³⁰. Ces travaux l'occuperont jusqu'en 1792, année bien remplie puisqu'il se voit confier la levée d'un *Plan figuratif de la ville de Namur, avec la distribution des maisons, alignement des rues, démontré par la couleur jaune, les courans des rivières de Meuse et de la Sambre*³¹. Cette entreprise d'envergure l'emploiera jusqu'en 1812³². Cet important travail semble être lié à une promotion puisque dans

27. A.É.N., Archives de la ville de Namur, 2^e section, 250 (1187), comptes novembre 1790-octobre 1791 ; A.É.N., Archives de la ville de Namur, 1^{re} section, 273 (290), *Dépenses faite tant pour la décoration dressée sur la grand place à l'hôtel de ville, où a été exposé au peuple sous un dez le portrait de sa majesté l'Empereur et Roy le jour de son inauguration comme comte de Namur, que pour autres objets relatifs à la solennité de cette fête auguste. Ibidem, Relation des cérémonies de l'inauguration solennelle de S.M. L'empereur et Roi Léopold II en qualité de conte de Namur, célébrée le 22 août 1791.*

28. A.É.N., Cartes et Plans n° 227, Chaussée Namur-Luxembourg, *Plan figuratif d'une partie de la chaussée de Luxembourg au faubour de Jambe, près de Namur, projeté à redresser et à la construction d'une logette de commis pour recevoir les droits de la barrier.*

29. A.É.N., Archives communales, liasse 101, cité par P.P. Brouwers, Cartulaire de la commune de Namur, t. VI, 1692-1792, Namur, 1924, p. 22, note 2.

30. Actuellement Place Chanoine Descamps.

31. Société archéologique de Namur, Plan Denis (copie conforme réduite du grand plan). A.É.N., Ville de Namur, 523 (1458), Registres aux acquits de comptes, Requête de F. J. Denis au mayeur et échevins de la ville de Namur, 13 novembre 1792.

32. A.É.N., Archives de la ville de Namur, 4^e section, 300 (2693). Lettre de Degaiffier du 27 avril 1812.

les archives de la ville, il apparaît dès avril 1793 comme expert sermenté de la ville³³. Un peu plus tard, il sera nommé *inspecteur de cette ville* ; il conservera cette fonction et la verra élargie aux casernes sous le Régime français³⁴. Mais, en septembre 1795, n'étant plus payé depuis sept mois et n'ayant pas reçu l'assurance d'obtenir son dû, il présente sa démission³⁵.

En 1808, lors du recensement, on le signale comme locataire du n° 1204 de la rue Saint-Nicolas, face à l'église des Récollets³⁶.

En 1811, il dresse un plan en couleur du vallon de Frizet et des ateliers de la mine de Vedrin qui y sont établis³⁷. L'année suivante Denis est chargé par le maire d'exécuter deux copies en réduction de son grand plan³⁸.

Il décède à Namur, au n° 79 de la rue Saint-Jacques³⁹, à l'âge de 83 ans, le 30 novembre 1832⁴⁰.

33. A.É.N., Archives de la ville de Namur, 1^{re} section, 318 (353), Autorisations de bâtir, années 1793 et 1794, rapports d'experts sermentés de la ville.

34. A.É.N., Archives de la ville de Namur, 4^e section, 95 (2484), Comptes du trésorier général du Canton de Namur, 1794-1795, Bordereau des dépenses ordinaires et extraordinaires de la municipalité de la ville de Namur, 3^e et 4^e année.

35. A.É.N., Archives de la ville de Namur, 4^e section, 95/2 (2485), Requête de F.-J. Denis concernant le paiement de ses vacations, 16 vendémiaire an IV. Ibidem, Démission de Denis, 20 vendémiaire, an IV :

Aux citoyens maire et officiers municipaux de la commune de namur.

Citoyens

Le soussigné vous déclare faite de secours que vous lui reffusé, que depuis sept mois il n'a reçu aucun payement, de ce moment, il tient toutes les portes fermées de sa commission, en attendant que vous lui remplaceye un autre employé pour reprendre un relevé de tous les effets qu'il a en main.

Salut et fraternité

(s.) F. J. Denis insp.

Namur le 20 vendemièrre, 4ème année républicaine.

36. A.É.N., Archives de la ville de Namur, 2^e section 286 (2678), Dénombrement de la population et des portes et fenêtres, 1808, f° 198 v° : Rue Saint-Nicolas n° 1204, Pierrat Florent (propriétaire, tanneur, habite au 1214, place Lillon), 23 portes et fenêtres ; locataire : Denis François Joseph sculpteur, marié, deux filles au-dessus de 21 ans.

37. A.É.N., Département de Sambre et Meuse, 146. Cité et commenté par Jean Bovesse et Françoise Ladrier, dans *À travers l'histoire du namurois. Catalogue analytique et explicatif de l'Exposition permanente de documents VIII^e-XX^e siècle*, Bruxelles, 1971, pp. 199-202.

38. A.É.N., Ville de Namur, 4^e section, n° 300, Lettre de Degaffier au préfet, datée du 6 décembre 1811.

39. Cette maison est vraisemblablement la maison paternelle car on y voit se succéder divers membres de la famille, dont Anne-Marie Defoux.

40. A.É.N., État civil, 1086, 1/12/1832.

Répertoire analytique des travaux de François-Joseph Denis

Loin d'être exhaustif, ce répertoire tente de faire l'état de la question sur l'activité de Denis. En outre, nous avons laissé de côté les plans qu'il réalisa en tant que géomètre, excepté le plan qui porte son nom, pour nous attacher à l'analyse de son œuvre de sculpteur et d'architecte⁴¹. Nous n'avons pas eu la bonne fortune de retrouver un livre de compte reprenant l'ensemble des travaux exécutés par l'artiste et son atelier tel que celui de Bayar. L'analyse de ce *Grand registre* de Bayar est à ce titre extrêmement éloquente, l'artiste y a consigné tous ses travaux durant plus de cinquante ans⁴². On peut ainsi se rendre compte du nombre important de petits ouvrages de sculpture qu'il effectuait en sous-traitance pour des menuisiers notamment. Les grandes réalisations pour lesquelles il était maître d'œuvre semblent à peine majoritaires devant ces commandes. En réalité, l'étude des sculpteurs namurois des XVII^e et XVIII^e siècle apparaît étroitement liée à celle des menuisiers membres de la même corporation. La division du travail entre ces deux corps de métiers semble s'être maintenue de manière rigoureuse — les exemples qui suivent le prouvent — si bien que lorsque l'on regarde un meuble comportant des parties sculptées, il s'agit de se poser la question DES auteurs plutôt que DE l'auteur. Si les chartes du métier restent vagues sur la question de la séparation des tâches⁴³, les comptes, quant à eux, sont généralement clairs.

* Au Séminaire de Namur (fig. 1)

Deux mémoires des ouvrages faits et livrés par le maître-menuisier Andrien-Joseph Lacquemant⁴⁴ pour le Séminaire nous appren-

41. Nous n'avons pas retrouvé trace d'une hypothétique œuvre peinte que laissait présager son séjour romain.

42. A.É.N., Familles, 1438, photocopie du manuscrit Bayar. Nous préparons une édition critique de ce document extrêmement précieux pour la connaissance du milieu artistique namurois du XVIII^e siècle.

43. Sur cette problématique, on consultera le mémoire de licence en histoire d'Isabelle ALEN, *La corporation des menuisiers, sculpteurs et tourneurs de Namur au XVIII^e siècle (1724-1795)*, Louvain-la-Neuve, 1988.

L'ouvrage à paraître de monsieur Debelder concernant le meuble namurois apportera probablement davantage de précisions à ce sujet.

44. Adrien-Joseph Lacquemant (alias Lacqueman, Lacquemanne, Lacquman, Lacmant, Lackemant») fils du maître menuisier Jean-Corneille Lacqueman, il



FIGURE 1.

nent que des travaux ont été effectués à la chapelle en 1763-1765. Ces travaux concernent des réfections à l'autel pour lesquelles François-Joseph Denis intervint⁴⁵, l'installation d'un orgue provenant du couvent des Croisiers, et différentes réparations ou aménagements mineurs⁴⁶. Un troisième mémoire du menuisier fait état

acquiert sa maîtrise avant 1764, élu jeune maître en 1772, 1773, 1774, viel maître en 1775 et 1776 (A.É.N., Archives de métiers de Namur, 426, *Registre aux comptes du métier des menuisiers, tourneurs et sculteurs de la ville de Namur, commençant le premier may 1766 et finissant le premier may 1792*), il obtint, ainsi que son frère Jean-Michel-Joseph, une patente de menuisier en l'an V (A.É.N., Ville de Namur, 182 (2572), *Patentes de l'an V 1796-1797*). Voir crayon généalogique en annexe.

45. L'autel du séminaire avait été *marbré* en 1753 par J. M. Bolle *doreur et marbreur* (A.É.N., Archives ecclésiastiques, 88, Séminaire, Reçu de J. M. Bolle, 25 octobre 1753). Cet autel ainsi que celui qui lui a succédé n'existe plus, le chœur de la chapelle est à présent occupé par un autel moderne dans lequel on peut voir, sur les côtés, les restes d'un autel (?) en marbre noir et blanc, du XVII^e s.

A.É.N., Archives ecclésiastiques, 88, Séminaire, Mémoire des ouvrages fait pour le séminaire par F. J. Denis sculpteur, s.d. :

Mémoire des ouvrages fait les séminaire par ordre de monsieur Deseverin chanoine de St-Aubin, et présidens du di séminaire épiscopalle, &c et ouvrages fait par moy F.J. Denis sculpteur, Savoir

Item pour avoir blanchi les ornement de l'autel de la chapelle, y avoir employez six jour et demy à trois escalins la journée -fl. 6-16-6

Item avoir fourni en couleur, pour pot, brosse et colle, onze escalins -fl. 3-17-0

Item pour avoir blanchi le tabernacq et le vernir, employer quatre jours -fl. 4-4-0

Item avoir livré les couleurs au dit tabernacq pour -fl. 2-0-0

Item avoir acheté dix huit pieds de mouleurs dorré à neuf sols par pied, ché les demoiselle Fallon, donne vingt trois escalins pour les canon de l'autel -fl. 8-1-0

Item pour avoir attaché les dit canon sur les planches et vaqué pour les dit mouleurs trois car de jour -fl. 0-15-0

Somme porte -fl. 25-13-6

(s.) Pour acquit F.J. Denis

46. A.É.N., Archives ecclésiastiques, 88, Séminaire, *Mémoire des ouvrages fait et livrés pour le Séminaire par Andrien-Joseph Lacquemant*, 4 juillet 1764 :
... Le 29 novembre (1763)

avoir fait une ramme pour un devans d'autelle et rajusté la ramme du tableaux de l'autelle, employées pour la fasont de ces ouvrages deux jours, livré 15 pieds de plange à cinq liard le pied -fl. 2-10-18

Item avoir employées trois car de jour pour faire une moullur démonté et remonté le tableaux de l'autelle, livré 9 pied de cartié à un sol le pied -fl. 1-1-0

Le 2 Novembre 1764,

avoir employées un jour pour ajuste des plange à l'autelle, livré 14 pied de plange de bois blans à un sol le pied, déboursé pour un sol de clou -fl. 1-15-0

Le 28 décembre

avoir employé six jours pour démonté la caise dorgle de croisié et le transporté au séminaire -fl. 4-16-0

Le 23 juin 1765

des portes réalisées pour l'entrée de la chapelle (fig. 1)⁴⁷. Enfin, un *mémoire* de François-Joseph Denis précise l'intervention du sculpteur dans l'ornementation de ce portail :

Mémoire des ouvrages fait pour la chapelle du séminaire, par ordre de monsieur Deseverin présidans ,&c, et sculpture par moi F.J. Denis,

Savoir

Item avoir livré quatre vases pour le desus des portes et y avoir employez trois jours sur chaque vase, à vint sols la journée, les quatre dit vase -fl. 12-0-0

Item avoir employez six jour sur les entrelas aux desus du dit porte -fl. 6-0-0

Item aux ornement dans la corniche, des porte y avoir employez sept jours -fl. 7-0-0

Item Avoir sculpturé deux médallions pour les desu des portes, pour un louy par médallion -fl. 26-10-0

Somme porte -fl. 51-10-0

*Pour acquit (s.) F. J. Denis*⁴⁸

La double porte panneautée est flanquée de deux paires de colonnes ioniques supportant un fronton cintré sur lequel sont posés quatre pots débordant de fruits, un panier empli de même

avoir livré une caisse pour lorgle du séminaire, employées pour la fasont de cet ouvrage cinquante cinq jour et demis -fl. 44-12-0...

A.É.N., Archives ecclésiastiques, 88, Séminaire, *Mémoire des ouvrages fait et livrés pour le séminaire de Namur, par Andrien Joseph Lacquemant, 14 avril 1766 :*

... Le 3 octobre 1765, avoir employées six jours pour netoier et vernir l'autel -fl. 4-16-0...

Le 21 dito employées un jour trois car, pour faire des gradin pour l'autel, livré douze pied de plange à deux sol le pied deboursé pour colle et clou trois sol -fl. 2-15-0

Le 2 novembre employées un jour et demis pour faire trois catre pour de canon d'autel, livré sept pied de pantage à cinq liard le pied -fl. 1-12-0

Item avoir livré une ramme de devant d'autel et pour la fasont et bois livré -fl. 1-0-0...

47. A.É.N., Archives ecclésiastiques, 88, Séminaire, *Mémoire des ouvrages fait et livrés par Andrien Joseph Lacquemant, 19 septembre 1765 : Le 30 juillet 1765, avoir livré deux portes pour la chapelle du séminaire, et pour la fasont employées soixante cinq jours trois car au prits seize sol par jour -fl. 52-12-0*

48. A.É.N., Archives ecclésiastiques, 88, Séminaire, *Mémoire des ouvrages fait pour la chapelle du séminaire, F. J. Denis, s.d.*

façon ainsi qu'un double tore de feuilles de laurier duquel sortent des grappes de raisin. Sur l'entablement se déploie un cartouche bombé dont la source d'inspiration est plus à rechercher dans le vocabulaire baroque du XVII^e siècle particulièrement bien représenté à Namur dans l'ancienne église des Jésuites par exemple, que dans le répertoire du style Louis XIV auquel il faudrait rattacher cet ensemble. En plus d'un certain éclectisme, l'ornementation est traitée de manière assez compacte mais rappelons que F.-J. Denis n'avait que 16 ans. Si les médaillons placés au-dessus des portes ont disparu, pour le reste, le portail ne semble avoir subi aucune modification importante ⁴⁹.

Le président du Séminaire Deséverin n'était-il pas satisfait de ce toilettage de l'autel qu'à peine 20 ans plus tard, il passe commande d'un nouvel autel au menuisier Jean-François-Joseph Allart ⁵⁰. Nous n'avons pas retrouvé la convention d'engagement, mais le *mémoire* présenté par la veuve Allart en 1782 est suffisamment explicite ⁵¹. L'affaire n'a pas dû se dérouler sans heurt, tout au

49. Denis sculpta les médaillons, mais c'est A.-J. Lacquemant qui s'attachera à les vernir et à les poser. A.É.N., Archives ecclésiastiques, 88, Séminaire, *Mémoire des ouvrages fait et livrés par Andrien Joseph Lacquemant, 19 septembre 1765* :

... *Le 17 septembre (1765) avoir employées deux jour pour vernir les deux médaillon et le poser, déboursé pour colle et clou cinq sol -fl. 1-17-0...*

50. Jean-François-Joseph Allart, cité maître menuisier dès 1724, il fut élu viel maître en 1768. Il fut plusieurs fois des amendes pour avoir recelé des ouvriers ou manqué de donner exactement chaque mois leur nombre exact. Il faut dire qu'il était, en 1777-1778, le plus gros employeur en menuiserie avec une moyenne de plus de sept ouvriers par mois. J.-F.-J. Allart décède en 1782, sa veuve reprendra l'affaire jusqu'en 1782/83 (A.É.N., Archives de métiers de Namur, 426, *Registre aux comptes du métier des menuisiers, tourneurs et sculpteurs de la ville de Namur, commençant le premier may 1766 et finissant le premier may 1792*). Notons encore que Cornélis-François Lacquemant, le père d'Adrien Lacquemant, fut valet chez Allart en 1727 (A.É.N., Archives des métiers de Namur, 430, le métier des menuisiers contre celui des charpentiers ayant effectué des travaux du ressort des menuisiers, Nicolas Cabariaux dans la confection d'un escalier pour l'hôtel de M^{me} de Marbaix de Haneffe à Namur, 1726-1736). Voir crayon généalogique d'Allart en annexe.

51. A.É.N., Archives ecclésiastiques, 88, Séminaire, *Mémoire des ouvrages de menuiserie faits pour le séminaire par les ouvriers de la veuve Allart depuis le 2 may 1777, le 23 novembre 1782* :

... *Le 28 mars posé l'autel de la chapelle, évalué par le sieur Close maître menuisier à la somme de 458 fl. comme il conste par son attestation ci-jointe, je dis -fl. 458-0-0*
Le 1 août rehaussé le tabernacle de l'autel, fait un finitif pour le même tabernacle, un nouveau pied pour le devant du tambour, livré quelques vis-en-bois et 5 morceaux de miroir. Trois couronnes, je dis -fl. 9-9-0

... *Pour acquit du total, (s.) G.J.F. Allart pour ma mère, ce 23 octobre 1782.*

moins en ce qui concerne le payement, puisque la veuve a cru bon devoir se faire défendre par le prévôt des menuisier, J. F. Close⁵². Cette fois encore, les travaux de sculpture seront confiés à F.-J. Denis :

Mémoire des ouvrages fait pour l'autelle du séminaire et bois livré par ordre de monsieur Deseverin présidans du di séminaire et sculpture par moi F.J. Denis, savoir

Avoir livré les bois pour les chapiteaux pour chaque trois esquilins, de six porte -fl. 6-6-0

Item pour les journées employez aux chapiteaux rond cinq écus pour chaque, le quatre porte -fl. 56-0-0

Item les journées employez aux deux chapiteaux plat, porte -fl. 8-0-0

Item pour les petiquant, et bois livré, trois couronne, porte -fl. 9-9-0

Item avoir livré bois pour les finitif du tabernacle, et façon, porte -fl. 16-0-0

Item pour la sculpture du tabernacle y compris la porte avec l'anieaux et tous les ornement à la tour, dix écus, porte -fl. 28-0-0

Item pour sculpture du finitif, de l'autelle qui font les tetes, et les mâges et les festonts dix écus, porte -fl. 28-0-0

Total porte -fl. 151-15-0

Je sousigné avoir reçu le présent mémoire après avoir diminué onze florins et quinze sols par laquel somme, je me tiens satisfait des ouvrages repris dans ce présent mémoire.

A namur, le 2 septembre 1782, (s.) F.J. Denis⁵³.

Nous savons encore que le tabernacle était doré⁵⁴ et qu'un tableau ancien avait été récupéré pour mettre à l'autel, tandis que l'on avait fait les frais d'un nouveau *devant d'autel peint en*

52. A.É.N., Archives ecclésiastiques, 88, Séminaire, Attestation de J.F. Close, 4 novembre 1782 :

Le sousigné maitre menuisier ayant été requis d'examiner l'autel qui se trouve fait et posé dans la chapelle du séminaire de cette ville et après avoir bien examiné tant les bois que l'ouvrage at apprécié le dit autelle à quatre cent cinquante huit florins. Fait à Namur le 4 novembre 1782, (s.) J. F. Cose.

53. A.É.N., Archives ecclésiastiques, 88, Séminaire, *Mémoire des ouvrages fait pour l'autelle du séminaire et bois livré par F. J. Denis*, 2 septembre 1782.

54. Le tableau en question était-il celui de l'autel précédent ?

A.É.N., Archives ecclésiastiques, 88, Séminaire, Reçu de F. J. Jacqmar pour les dorures du tabernacle, 23 février 1783.

*fleurs*⁵⁵. Enfin, le tabernacle devait être à tambour pivotant avec dans l'une des niches un fond tapissé de miroirs⁵⁶. Le payement de l'argenterie, dès le début de l'année 1786, des chandeliers et de l'antipent destinés à la chapelle, signifie probablement la fin des travaux⁵⁷.

Pour une raison inconnue, moins de 10 ans plus tard, l'autel et les stalles — on sait à présent qu'il y en avait — furent démontés et transportés⁵⁸.

Si la disparition de l'autel interdit tout commentaire stylistique ou qualitatif, les éléments fournis par les archives permettent de se

55. A.É.N., Archives ecclésiastiques, 88, Séminaire, Reçu de Florent Helin dit Colson, peintre et marbreur pour travaux au séminaire, 20 octobre 1783 :
Le soussigné confesse d'avoir reçu de monsieur De Severin président du séminaire de Namur, vingt un florins pour devant d'autel peint en fleurs et sept florins pour avoir racomodé un tableau de l'autel de la chapelle dudit séminaire, de quoi j'ay été entièrement satisfait, de l'état qui à été signé, à cette portance de vingt huit florins. Florent Helin dit Colson peintre et marbreur, Namur ce 20 novembre 1783.

A.É.N., Archives ecclésiastiques, 88, Séminaire, Mémoire et reçu de Florent Helin dit Colson, peintre et marbreur pour travaux au séminaire, 16 octobre (?) 1785 :

*Mémoire des débourses pour le devant d'autel pour le séminaire livré :
4 aulnes des toiles peintes « une once de lac fine carminée pour fleurs...
avoir racomodé le tableau, mis une aulne et demi de toile. un demi pots de l'huile de pavot pour nourrir la toile et 5 cent des petits cloux pour salaire...
avoir racomode encore une fois ledit tableaux et le defaire entièrement et avoir mis une nouvelle bande de toile et le cloué de nouveau, voilà un grand salaire...*

Le tableau placé au maître-autel provenait-il de l'ancien autel ou de l'une des abbayes récemment mise sous séquestre ?

L'apothicaire Mercier fournira des couleurs, vernis et brosses pour l'autel. A.É.N., Archives ecclésiastiques, 88, Séminaire, État de G. J. Mercier pour des fournitures destinées à l'autel du séminaire, 28 juillet 1785.

56. A.É.N., Archives ecclésiastiques, 88, Séminaire, *Mémoire de J. B. Fallon pour livraison de trois glaces pour le tabernacle, 27 avril 1782.*

57. A.É.N., Archives ecclésiastiques, 88, Séminaire, Reçu de François J. Michel pour l'argenterie des chandeliers et d'un antipent de la chapelle du séminaire, 27 janvier 1786.

58. A.É.N., Archives ecclésiastiques, 88, Séminaire, *État des ouvrages fait et livrés par Andrien Joseph Lacquemant, maître menuisier, pour le service du séminaire par ordre de monsieur le président De Sevrien, 6 avril 1795 :*
... Le 10 janvier 1795 avoir employé 15 jours et demis d'ouvriers à 16 sols par jour et cinq jours de maitre à 18 sols par jour pour démonté le bibliothèque, les formes, l'autelle de la chapelle et le transporté -fl. 16-18-0...

Un cahier de charges établi en 1836 mentionne des stalles dans la chapelle. Les portes de sacristie datent de cette époque. (Fonds du séminaire épiscopal de Namur, 651, Réparations de 1836 au Séminaire de Namur.)

représenter un autel portique orné d'un tableau⁵⁹ flanqué de deux colonnes et deux pilastres, avec un tabernacle cylindrique sur la porte duquel était sculpté l'Agneau Pascal. La présence des mages sculptés paraît quelque peu surprenante⁶⁰.

Au-dessus de la porte, côté intérieur de l'ancienne bibliothèque du Séminaire, on peut voir un fronton timbré d'un médaillon représentant le Christ en buste (ill. 2). Des guirlandes fleuries couvrent les rampants⁶¹. La qualité de la sculpture est médiocre, il pourrait s'agir d'une œuvre de jeunesse de Denis, peut-être exécutée vers 1765, au moment de la campagne de travaux à la chapelle.

* La chaire de vérité de l'église Saint-Jacques (anciennement chapelle de l'hôpital Saint-Jacques) (ill. 3 à 6)

Les quelques auteurs ayant abordé cette œuvre ont manifesté leur perplexité face à cet ensemble pour le moins étonnant⁶². La plupart en attribuent l'exécution à F.-J. Denis et pour cause, le bas-relief décorant l'ambon est signé et daté *F. J. DENIS Sculpt. DE . NAMUR . 1779*. Mais c'est méconnaître la séparation du travail à Namur entre menuisiers et sculpteurs. La découverte de la convention passée entre Jean-François-Joseph Allart maître menuisier à Namur⁶³ et François-Joseph Denis éclaire de manière très précise la participation de chacun et les conditions de réalisation :

Le sousigné maître menuisier en cette ville s'oblige et s'engage de faire une chaire de vérité pour l'église de Saint-Jean décolé, dite de la miséricorde établie en cette ville pour le prix de soixante couronnes impériales, dans le goût et selon le model fait par le

59. Peut-être un de ceux qui sont encore conservés au Séminaire...

60. Si l'autel n'a pas été détruit, mais simplement déplacé, cet indice, par sa rareté, ne manquerait pas d'attirer l'attention.

61. La photo qui fut prise en 1943, présente encore deux chérubins aux extrémités latérales. Un second fronton identique, mais ayant perdu son médaillon a été replacé dans la grande cage d'escalier du Séminaire ; d'où provient-il ?

62. A. LACOUR, Questions, in *ASAN*, XX, 1893, p. 272.

M.-L. WYFFELS-SIMOENS, *Boiseries namuroises sculptées et datées du XVIII^e siècle*, in *ASAN*, XLIX, 1957-1958, p. 215.

Joseph PHILIPPE, *Meubles, styles et décors entre Meuse et Rhin*, Liège, 1977, p. 232.

Une partie de son étrangeté vient du raccord entre la cuve et le pied où il y a certainement eu remaniements.

63. Sur Jean-François-Joseph Allart, voir note 50.



FIGURE 2.

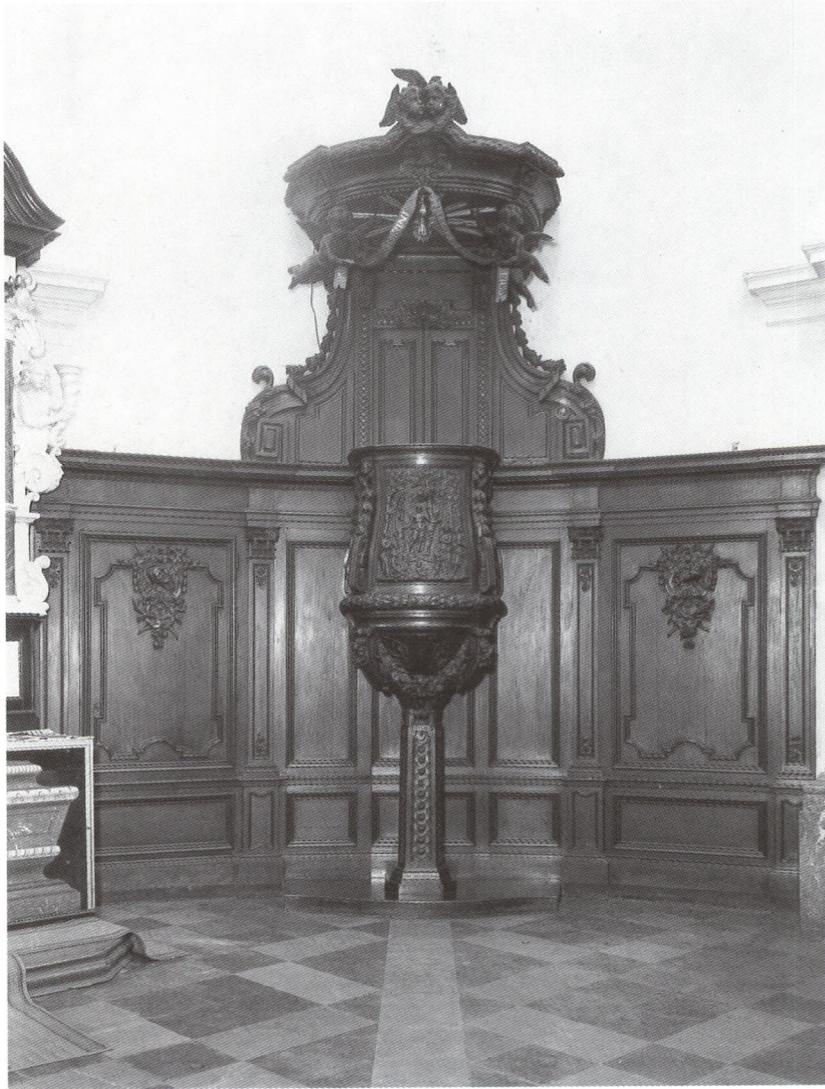


FIGURE 3.



FIGURE 4.



FIGURE 5.



FIGURE 6.

sculpteur Denys, en cire et qui restera déposé en mains du même sculpteur pour assurance de son exécution en ajoignant sur les côtés les panaux conformes au confessionnal de ladite église, à quel effet je m'oblige de fournir du bon et vieu bois, sans ligne rouche ni ambon, ni neû, tout pour ce qui concernera la menuiserie que la sculperie, consantant même qu'au cas, il se trouve du bois d'une mauvaise qualités et sujet à rejection, dans le livrement que je m'oblige de faire, il sera pareil à ceux proposés à l'exécution de cet ouvrage, de le rejeter et de s'empresse d'ailleur aux fraix du soussigné, si de suite, il n'en fournit de l'autre. Lequel ouvrage, il s'oblige d'achever et de le poser dans laditte église, bien vernissé et bien accomplis à ses fraix, sauf la sculperie d'ici au jour saint Jean décolé de l'année prochaine échéant au 29 août et de facon qu'on pourra y prêcher apeine qu'il lui sera fait une diminution de quinze couronnes sur le prix convenu promettant d'accomplir le promis sous obligation de ses personnes et biens. Fait à Namur le 9 août 1778.
(signé) J.F.J. Allart.

Le sousigné sculpteur en cette ville s'oblige et s'engage de faire à la chaire de vérité ci dessus mentionné tous les ouvrages de sculperie dans le goût et selon le model pareillement ci dessus mentionné pour le prix de onze louis⁶⁴ de quatre couronnes pièces, ou valeur, de faire et achever tout ce qui sera de mon ressort de sculpteur d'ici à la Saint [Jean] Décole de l'année prochaine et de facon que cet ouvrage sera relivré au dire des gens connoisseurs à choisir par ceux préposés à son exécution, m'obligeant même d'achever ou réparer pour lors, ce qui sera critiqué, à peine que si d'ici audit jour Saint Jean Décolé, le tout n'est point achevé et accompli au dire des connoisseurs, il sera fait une diminution de quatre Louis sur le prix convenu, et dans quelle convantion le model ci dessus mentionné et autres que le sousigné devra faire

64. Selon un placard namurois de 1749, les cours du Louis neuf de France étaient les suivant : 11 florins argent de change et 12 florins seize sols & demi argent courant. Jean Duplessy dans le second tome des *Monnaies françaises royales de Hugues Capet à Louis XVI (987-1793)*, Paris-Maastricht, 1989, p. 303, considère que après l'édit du 4 février 1726, le Louis d'or allait se stabiliser jusqu'en 1785. Nous remercions monsieur A. Fossion pour nous avoir communiqué ces renseignements.

*pour l'exécution de son ouvrage, fait partie, promettant le sousigné d'accomplir le promis sous obligation de ses personnes et biens. Fait à Namur, le dit jour 9 août 1778. (signé) F.J. Denis.*⁶⁵

C'est donc Denis qui a fourni le modèle en cire devant servir de référence tant pour la sculpture, que pour la menuiserie. Ce modèle restera la propriété du sculpteur. Denis sera encore chargé de la réalisation de toute la *sculpterie*, laissant à Allart le soin de la fourniture des matériaux, de la *façon* de tout ce qui n'est pas sculpté, de la pose et de la finition. La qualité de l'exécution sera appréciée par des *connoisseurs*. À y regarder de près, on est frappé des disparités qualitatives dans le traitement du relief. Il semble bien que Denis se soit contenté de sculpter la tête de Saint Jean-Baptiste, laissant le reste du travail à un élève. La chose apparaît d'autant plus clairement lorsqu'on examine les têtes de saint Jean-Baptiste *in disco* fixées sur les lambris flanquant la chaire. Celles-ci sont traitées avec une grande maîtrise du volume, du modelé ainsi que du rendu des matières ; le traitement de l'étoffe y est aussi nettement plus subtil.

Le contrat insiste encore sur la qualité du bois — de chêne — dont la fourniture revient à Allart. Enfin, vient la date de clôture des travaux mise à la fête de saint Jean-Baptiste, ce qui laisse près de onze mois pour réaliser l'ensemble.

Pour les panneaux latéraux, le maître menuisier devra s'inspirer du confessionnal de l'église. Ce confessionnal est daté sur la face intérieure de la porte, 1778, mais il semble que la date initialement gravée était 1777. Cette réalisation ne serait-elle pas due à Allart ?⁶⁶ M.-L. Wyffels-Simoens avait noté, à juste, titre les similitudes existant entre les confessionaux de la cathédrale Saint-Aubain, de la collégiale d'Andenne⁶⁷ et de Saint-Jacques à

65. A.É.N., Archives ecclésiastiques, Namur, église Saint-Jacques, 2319, Convention passée entre J.F.J. Allart maître menuisier à Namur et F. J. Denis sculpteur à Namur pour la chaire de vérité de l'hôpital Saint-Jacques, 9 août 1778.

66. Félix ROUSSEAU, *Dans le vieux Namur, autour de Saint-Jacques*, [Namur], s.d., p. 25 ; signale sans citer ses sources que le donateur de la chaire est un certain Paubon secrétaire du prince de Gavre, tandis que le confessionnal fut offert par Hennisch, gendre de Paubon. Sur Paubon et Hennisch, on consultera : Jean-François DE MONTIGNY, *Jean-Denis Paubon secrétaire des trois derniers gouverneurs de Namur, intendant de la maison de Gavre*, in *Le Parchemin*, 1986, pp. 251-274.

67. L'auteur se réfère ici aux deux confessionaux dont la porte est surmontée d'un buste en médaillon.

Namur⁶⁸. Nous avons pu retrouver dans les comptes la mention du paiement au *menuisier Allard* pour les confessionnaux de Saint-Aubain⁶⁹. Est-ce Jean-François-Joseph Allart ou Martin ? D'autre part, les trophées appliqués sur les lambris des confessionnaux de Saint-Aubain sont stylistiquement et techniquement proches de ceux appliqués aux lambris de la chaire de Saint-Jacques. Quel est l'auteur de la partie sculptée ? Les chassereaux de comptes de la cathédrale ne mentionnent pour cette période, qu'un seul sculpteur, Bayar, mais son livre de compte ne mentionne pas ces travaux et le style n'est pas le sien⁷⁰. La proximité du modèle stylistique des trophées nous ramènerait plutôt à Denis mais le traitement des reliefs dans les médaillons est d'une facture plus puissante. Quant aux confessionnaux d'Andenne⁷¹, si leur composition est très semblable à celle des confessionnaux de Saint-Aubain, ils sont de qualité nettement moindre quant à leur exécution. De plus, on sait par une quittance qu'ils furent payés le 4 décembre 1782 à G. Pierard⁷². Un

68. M.-L. WYFFELS-SIMOENS, *op. cit.*, pp. 213-214.

Les archives de l'église Saint-Jacques sont muettes à ce sujet.

69. A.É.N., Archives ecclésiastiques, Namur, chapitre de Saint-Aubain, 210, chassereaux et comptes de la fabrique, 1769-1775, f° 46 v° et 50 v°. Le prix total dépasse les 1 800 florins.

70. A.É.N., Archives ecclésiastiques, Namur, chapitre de Saint-Aubain, 210, chassereaux et comptes de la fabrique, 1769-1775, f° 48 r° : *paiez au sculpteur Baiard pour ouvrage fait à la cathédrale par deux quittances -fl. 1227-0-0*

A.É.N., Famille, 1438, manuscrit Bayar.

71. E. J. DARDENNE, *L'église collégiale d'Andenne*, in *ASAN*, t. XXIX, 1910, pp. 34-35, annexe VIII. L'auteur publie en annexe la convention que G. Pierard (et non N. Pierard) passe avec le chapitre pour six confessionnaux destinés à la collégiale. En se basant sur le prix et l'allusion de la convention à des parties sculptées, il estime avec raison qu'elle concerne les deux confessionnaux ornés des bustes en médaillon. Si la quittance ne renseigne que deux confessionnaux, c'est que les autres n'étaient pas exécutés à cette date. Il semble qu'ils ne le furent jamais, puisque la série des six autres confessionnaux que l'on peut encore voir dans la nef est de médiocre qualité. Sans doute le coût aura-t-il dissuadé le chapitre de continuer la série entamée par Pierard. En réalité, avant de passer la convention, Pierard avait été mis en compétition avec J.-J. Génicot qui était meilleur marché. Aurait-on rappelé Génicot pour exécuter la série des six confessionnaux ? (A.É.N., Archives ecclésiastiques, Andenne, collégiale Sainte-Begge, 1036, Résolutions capitulaires, 1778-1787, f° 34 r°, 6 août 1781).

72. A.É.N., Archives ecclésiastiques, Andenne, collégiale Sainte-Begge, 1540, comptes et acquits, 1781-1797. Quittance de G. Pierard pour deux confessionnaux, 4 décembre 1782 : *Receu du noble chapitre d'Andenne par leur Rr. Cent quarante escus faisant trois cent nonante deux florins pour avoir fait, livré et posé deux neus confessionnaux dans leur église audit lieu ce 4 décembre 1780 deux (s.) G. Pierar.*

dessin de meuble de sacristie de la collection Van Herck à Anvers signé par Pierard rappelle assez les confessionaux d'Andenne ⁷³.

* Le buste du Marquis de Maillen (ill. VII)

Le magistrat est présenté en buste dans un médaillon. Il s'agit d'un homme d'âge mur, vu de profil, en perruque bouclée Louis XV, vêtu d'une chemise à manches plissées et d'un col à jabot de dentelle telle qu'on la retrouvera dix ans plus tard chez Jacques de Stassart. L'œuvre est signée et datée sous la coupe de l'épaule : *Denis fecit 1778* ⁷⁴. Le médaillon est présenté dans un cadre original de style Louis XVI sur lequel on peut voir la devise du marquis : DEO-REGI-ET-MUNERI-FIDELIS ⁷⁵. Quelle aisance dans le traitement : Denis apparaît ici en pleine possession de son art, traitant de manière subtile le modelé, maîtrisant l'équilibre des masses et des proportions. Ce sont des qualités que l'on retrouvera dix ans plus tard, à propos du buste de Jacques de Stassart.

* La chaire de vérité de la collégiale d'Andenne (ill. VIII-X)

Dans un de ses *devis des ouvrages à faire pour achever l'église et l'enclos du noble chapitre d'Andenne*, L.-B. Dewez pensait qu'une *chaire portatif à prêcher* pourrait convenir et devrait coûter environ 200 florins ⁷⁶. Afin de réduire encore les frais, le chapitre pria le chanoine Berton d'enquêter pour tenter d'acquérir la chaire

73. A.É.N., Fond Simoens, catalogue de photographies, pl. XXIX/2, reproduction photographique du dessin original.

74. Inventaire n° Sc 28. L'œuvre provient de F. Visart de Bocarné et appartient aux Amis de l'Hôtel de Croix. Les dimensions hors cadre sont : 52 cm de hauteur, 42,5 cm de largeur ; les dimensions totales : 79,5 cm de hauteur, 57 cm de largeur. L'œuvre est soit en terre cuite, soit en plâtre (nous n'avons pas pu examiner le revers) ; bronzé à l'avant. D'après une généalogie retrouvée dans le fond Stassart-Maillen, il doit s'agir de Claude Walter baron de Maillen (1707-1784) et non de Albert-François Dieudonné âgé à ce moment de 27 ans (A.É.N., Fonds Stassart-Maillen, 4, généalogie).

75. Nous n'avons pu vérifier si la devise était bien celle de Claude-Walter. Le cadre est en bois doré sur bolus rouge, le pourtour orné de feuillages de laurier, d'un perlé et d'une torsade. Il est sommé d'un trophée constitué d'une banderole portant l'inscription : NON RECEDET MEMORIAEIUS C .39.13, de deux branches de chêne entrecroisées dans un anneau sur lequel se perche un aigle.

76. A.É.N., Archives ecclésiastiques, Andenne, collégiale Sainte-Begge, 1075, *Dossier concernant la construction d'une nouvelle église. Devis des ouvrages à faire... par moi L.-B. Dewez. Autorisation par arrêté royal du 9 juillet 1772.*



FIGURE 7.



FIGURE 8.



FIGURE 9.



FIGURE 10.

de vérité de l'église des Jésuites de Namur que l'on espérait être à vendre⁷⁷. Les démarches n'aboutirent pas puisque le 1^{er} février 1779, le projet que Jean-Joseph Génicot avait soumis était accepté⁷⁸. Le prix des médaillons sera fixé quelques mois plus tard à 12 écus par pièce⁷⁹. En décembre de la même année, Génicot toucha 400 florins auxquels sera ajouté un supplément de près de 50 florins, le tout devant payer le projet et la façon de la chaire⁸⁰. L'ensemble est assez réussi mais sans pureté de style, il y a hésitation entre le baroque et le Louis XVI. Pour la sculpture, Génicot sous-traita avec F.-J. Denis. D'après les archives, ce dernier réalisa

77. A.É.N., Archives ecclésiastiques, Andenne, collégiale Sainte-Begge, 1035, Résolutions capitulaires, 1759-1778, f^o 249 v^o, 2 décembre 1776.

E.J. DARDENNE, *L'église collégiale d'Andenne*, in *ASAN*, t. XXIX, 1910, p. 34.

M.-L. WYFFELS-SIMOENS, *Boiseries namuroises sculptées et datées du XVIII^e siècle*, in *ASAN*, XLIX, 1957-1958, pp. 215-216.

78. A.É.N., Archives ecclésiastiques, Andenne, collégiale Sainte-Begge, 1036, Résolutions capitulaires, 1778-1787, f^o 11 v^o, séance du 1^{er} février 1779.

79. *Ibidem*, f^o 15 v^o, séance du 5 juillet 1779.

80. En réalité, l'ordonnance de paiement avait été dictée en séance du 15 novembre 1779, *Ibidem*, f^o 18 r^o, séance du 15 novembre 1779. A.É.N., Archives ecclésiastiques, Andenne, collégiale Sainte-Begge, 1539, comptes et acquits, 1775-1780. Reçu de Jean-Joseph Génicot, 17 décembre 1779. Le vernis livré pour la chaire sera payé à A. J. Mouvet ; *Ibidem*, Reçu de A. J. Mouvet, s.d. (après la résolution capitulaire du 29 novembre 1779) :

Receu du noble chapitre d'Andenne par leur receveur quatre cent florins pour prix convenu de la chair de prédication de leur église sur le plan produit et administré audit chapitre, fait le dix sept décembre 1779. (s.) Jean Joseph Génicot.

La chaire est signée F[ecit]. P[er].-I[ean].I[oseph]. GENICOT.M[âitre]. M[enuisier]. A. ANDENNE.

Jean-Joseph Génicot né à Andenne, après avoir acquis la bourgeoisie de Namur, il exécuta une garde-robe pour passer la maîtrise comme menuisier en 1788 (A.É.N., Archives de métiers de Namur, 426, *Registre aux comptes du métier des menuisiers, tourneurs et sculteurs de la ville de Namur, commenceant le premier may 1766 et finissant le premier may 1792*, f^o 197 v^o ; Archives des métiers de Namur, 422, *Registre aux résolutions 1786-1790*, f^o 23).

Génicot œuvra durant presque toute la durée de la construction de la collégiale, tant pour des châssis, des portes, des meubles, des réparations de toutes espèces, et des fournitures de bois. Chose étonnante, dans une de ses *nottules*, il revendique le titre d'ébéniste (A.É.N., Archives ecclésiastiques, Andenne, collégiale Sainte-Begge, 1539, comptes et acquits, 1775-1780 ; Archives ecclésiastiques, Andenne, collégiale Sainte-Begge, 1540, comptes et acquits, 1781-1797).

A.É.N., Archives ecclésiastiques, Andenne, collégiale Sainte-Begge, 1539, comptes et acquits, 1775-1780, Reçu de Jean Joseph Génicot pour la chaire de vérité d'Andenne, s.d. : *Recu du noble chapitre d'Andenne par leur Rr quarante neuf florins neuf sols m'accordés audelà des quatre cent florins convenus sur la façon de la chair de vérité*

(s.) *Jean Joseph Génicot maître minusier.*

en plus des trois médaillons sculptés en bas-relief, les deux marches de pierre se trouvant à la base de l'escalier⁸¹. Denis signa son travail sur les trois médaillons⁸². Un double escalier présentant des allégories des vertus dans des médaillons mène à la cuve ornée des trois reliefs de Denis. Ceux-ci ont pour sujet : Jésus chez la Samaritaine, la résurrection de Lazare et Jésus chez Simon le Pharisien. Mais quelle part Denis a-t-il pris personnellement dans la réalisation de ces reliefs ? Ne s'est-il pas contenté d'intervenir dans la réalisation des figures les plus importantes ? On est, en effet, frappé de la différence de qualité avec l'œuvre précédente ainsi qu'avec les œuvres en ronde-bosse étudiées plus loin. Outre la rapidité d'exécution de certaines parties, on notera la difficulté de traduire le *schacciato*. D'autre part, en observant les chérubins sommant les pilastres des départs d'escalier, on ne peut que noter la ressemblance avec les têtes de saint Jean-Baptiste de l'église Saint-Jacques de Namur ; le traitement des draperies qui enserrant le cou de ces mêmes chérubins est déjà dans la manière de ce que l'on trouvera un peu plus tard, à propos du Christ de l'église Saint-Nicolas à Namur. Genicot n'aurait-il pas sous-traité avec Denis pour toutes les parties sculptées, comme cela se pratiquait le plus souvent ?

Denis ne dédaignait point les petits travaux. À preuve, il fournit une console⁸³ et deux « couvertures de table en mar-

81. A.É.N., Archives ecclésiastiques, Andenne, collégiale Sainte-Begge, 1539, comptes et acquits, 1775-1780, Mémoire de François Joseph Denis pour la chaire de vérité d'Andenne, s.d. :

Mémoire des médaillons fait à la chaire de vérité du noble chapitre d'Andenne fait par ordre de maître Génicot nenusier avec les consentement des dames du noble chapitre et sculpture par moi F. J. Denis pour la somme des douze écus la piessie, les trois font trente sis écus et avoir fait deux marches des pierre noire pour six écus les deux, qui sont placé au pieds des escallier.

(autre écriture) monsieur Degive et priez de satisfait cette etat

(s.) Hoensbroech prevôte dandenne

Recu dudit quarante deux escus pour acquit de l'eat que dessus, (s.) François Joseph Denis.

82. Le panneau présentant la Samaritaine a été volé, il était signé *F. I. DENIS*, les deux autres sont signés : *F. I. DENIS*, et celui qui présente la Madeleine est encore daté 1779.

83. A.É.N., Archives ecclésiastiques, Andenne, collégiale Sainte-Begge, 1076, Dossier concernant la construction d'une nouvelle église. *Compte de la construction des batiments du chapitre noble de St Pierre et Ste Begge à Namur (sic), 1786-1792 :*

Il a été payé à Denis sculpteur sous le n° 372 pour une console seize florins dix neuf sols -fl. 16-19-0.

bre »⁸⁴. Antoine-Joseph Denis⁸⁵, le frère de François-Joseph participa lui aussi au chantier de la collégiale pour des travaux aux archives, à l'oratoire et en tant que fournisseur de bois⁸⁶.

* Les sculptures du Christ et de sainte Barbe de l'église Saint-Nicolas à Namur (Ill. XI et XII). Le Christ en croix de Marche-les-Dames (Ill. XIII)

Si Denis ne les avait pas signées, elles nous auraient probablement échappé⁸⁷. La date figurant sur le Christ (1780) nous fournit un repère chronologique sûr. Sainte Barbe est présentée accompagnée de son attribut habituel, la tour. De la main droite, elle retient son manteau glissant sur ses cheveux, la tête légèrement inclinée sur le côté et vers l'arrière, elle semble inspirée par Dieu.

Le Christ ressuscité, dont la taille est ceinte du perizonium, montre les stigmates. Voici des figures pour lesquelles Denis a certainement manié la gouge. La composition, l'anatomie, les draperies sont de fort bonne qualité. Le traitement de l'anatomie du

84. A.É.N., Archives ecclésiastiques, Andenne, collégiale Sainte-Begge, 1539, comptes et acquits, 1775-1780, Reçu de F. J. Denis pour couvertures de tables de marbre, 17 avril 1779 :

Je sousigné d'avoir reçu de monsieur Genicot maître menuisier à Andenne la somme de douze florins et dix huit sols pour deux couverture de table en marbre. Faite à Namur, le 17 avril 1779

(s.) F. J. Denis sculpteur

resus le contenu du présans mémoire, le 22 avril 1779, (s.) Jean Joseph Génicot.

85. Antoine-Joseph Denis acquiert le petit métier entre mai 1771 et mai 1772 et est reçu maître menuisier entre mai 1780 et mai 1781, il fit une garde-robe pour chef d'œuvre. Il fut élu jeune maître de la corporation pour les années 1784-1785 et 1785-1786 (A.É.N., Archives de métiers de Namur, 426, *Registre aux comptes du métier des menuisiers, tourneurs et sculpteurs de la ville de Namur, commençant le premier may 1766 et finissant le premier may 1792*, f° 37 v°, f° 123 r°, 163 v° et 168 v°). Voir également le crayon généalogique en annexe.

86. En réalité, les comptes précisent seulement *Denis menuisier*, sans donner le prénom mais la marge d'erreur est faible car comme nous le verrons plus loin, le sculpteur fera encore, en d'autres occasions, profiter ses frères de sa présence sur un chantier.

A.É.N., Archives ecclésiastiques, Andenne, collégiale Sainte-Begge, 1076, *Dossier concernant la construction d'une nouvelle église. Compte de la construction des batimens du chapitre noble de St Pierre et Ste Begge à Namur* (sic), 1786-1792.

87. Le Christ porte l'inscription : *F. I. DENIS Sculp 1780* et sainte Barbe : *F. I. DENIS Sculp*. Le dépouillement des archives de l'église Saint-Nicolas n'a donné aucun résultat.



FIGURE 11.



FIGURE 12.



FIGURE 13.

Christ témoigne de la double formation académique de Denis : le modèle vivant et l'*imitation* des modèles antiques.

Le traitement de l'anatomie musclée et puissante du Christ contrastant avec la tête petite et allongée, d'une part, et le travail du drapé jouant sur la superposition des plis aplatis et des plis en cupule, d'autre part, nous incitent à lui attribuer un grand Christ en croix conservé à l'abbaye de Marche-les-Dames⁸⁸.

La console supportant la sainte Barbe a manifestement été réalisée pour cet usage et le traitement des éléments décoratifs désigne Denis ou son atelier pour leur auteur.

* Le buste de Jacques de Stassart (Ill. XIV)

Ce buste de l'avant-dénier président du Conseil Provincial, fut réalisé en terre cuite, en 1788, l'œuvre est conservée au musée de Croix à Namur⁸⁹. Le magistrat est représenté de façon austère mais très réaliste, c'était un an avant qu'il ne quitte ses fonctions⁹⁰. Comme pour le buste du baron de Maillen, Denis se révèle être un excellent portraitiste. Il a su composer une figure empreinte de toute la sévérité et la sagesse que requérait la fonction du personnage, sans pour autant la rendre dure et froide.

* Le lion du *Banc franc*

Félix Rousseau, dans une étude sur la foire de Namur raconte que *La franche foire de Herbattes... était dénommée franche pour la raison qu'elle correspondait à un ban franc, c'est à dire à une*

88. Actuellement conservé au presbytère. Les bras ont disparu et les couches de chaux qui le couvraient ont été enlevées, laissant apparaître une polychromie fort chahutée.

89. L'œuvre est conservée au Musée de Groesbeeck-de Croix sous le numéro Sc 5. Elle est signée et datée sur l'arrière de l'épaule gauche : F. J. Denis fecit 1788. Il s'agit d'une terre cuite blanche peinte en noir de 53,5 cm de hauteur, de 56 cm de largeur et de 30 cm de profondeur. La pièce est creuse à l'intérieur, aucune trace d'outil n'est visible à l'extérieur. D'après la fiche d'inventaire, l'œuvre proviendrait de la bibliothèque du palais de justice. L'identification du modèle repose sur la provenance de l'œuvre ainsi que sur la date. Nous exprimons notre gratitude à monsieur N. Bastin, Conservateur du musée pour nous avoir signalé cette œuvre.

90. Sur Jacques-Joseph Stassart, on consultera la thèse doctorale de Cécile DOUXCHAMPS-LEFÈVRE, *Les procureurs généraux du conseil autrichien*, Louvain, 1958-1959.



FIGURE 14.

sorte de moratorium pendant lequel personne « ny ceux de la ville ny autres de dehors » ne pouvait faire arrêter quelqu'un pour dettes... Comme emblème de la franchise, on dressait sur le marché de Saint-Remy, à proximité du cabaret ou maison échevinale, une haute perche terminée par les armoiries de la ville⁹¹.

Or Denis travaille vers la fin de l'année 1790, au lion du banc franc. Des indications contenues dans deux mémoires, dont l'un est de Denis et l'autre du peintre Henry Destrée, nous permettent de nous faire une idée de cet édicule :

Mémoire d'une réparation faite par ordre de messieurs du magistrat de la ville de Namur au Lion, de Banc franc d'icelle, par F.J. Denis savoir

*avoir fait au dit lion une patte et réparé une autre pour fl. 3-3-0
Item avoir réparé deux couronnes au dit lion, une sur la tête du dit lion, et l'autre et celle qu'on la pose dessus pour fl. 1-4-0
somme fl. 4-7-0...⁹²*

Mémoire des ouvrages et journées faits par Henry Destrée pour le service de la ville de Namur

Le 6 octobre 1790 employé quatre jours pour avoir mis en couleur la grande perche du Lion des brans francs de cette ville à 16 sols...⁹³

Ces menus travaux exécutés par Denis pour la ville en inaugurent une série d'autres de plus grande ampleur.

* La pompe monumentale du Marché de l'Ange (Ill. XV et XVI)

L'édicule surmonté d'un ange que l'on peut encore voir sur la place du Marché de l'Ange est ce qui reste d'une des plus belles pompes de Namur. Un dessin de Ballat nous la montre dans un état vraisemblablement très proche de l'original : le piédestal, la belle

91. Félix ROUSSEAUX, *La foire de Namur*, in *Le guetteur wallon*, 1^{re} année, n° 1, février 1924, pp. 4-5.

92. A.É.N., Ville de Namur, 2^e section, 520 (1455), Registres aux acquits de comptes, 1790, Mémoire d'une réparation faite par J. F. Denis au Lion de *Banc franc*, 2 décembre [1790].

93. A.É.N., Ville de Namur, 2^e section, 523 (1458), Registres aux acquits de comptes, 1790, *Mémoire des ouvrages et journées faits par Henry Destrée pour le service de la ville de Namur*, 6 octobre 1790.



FIGURE 15.

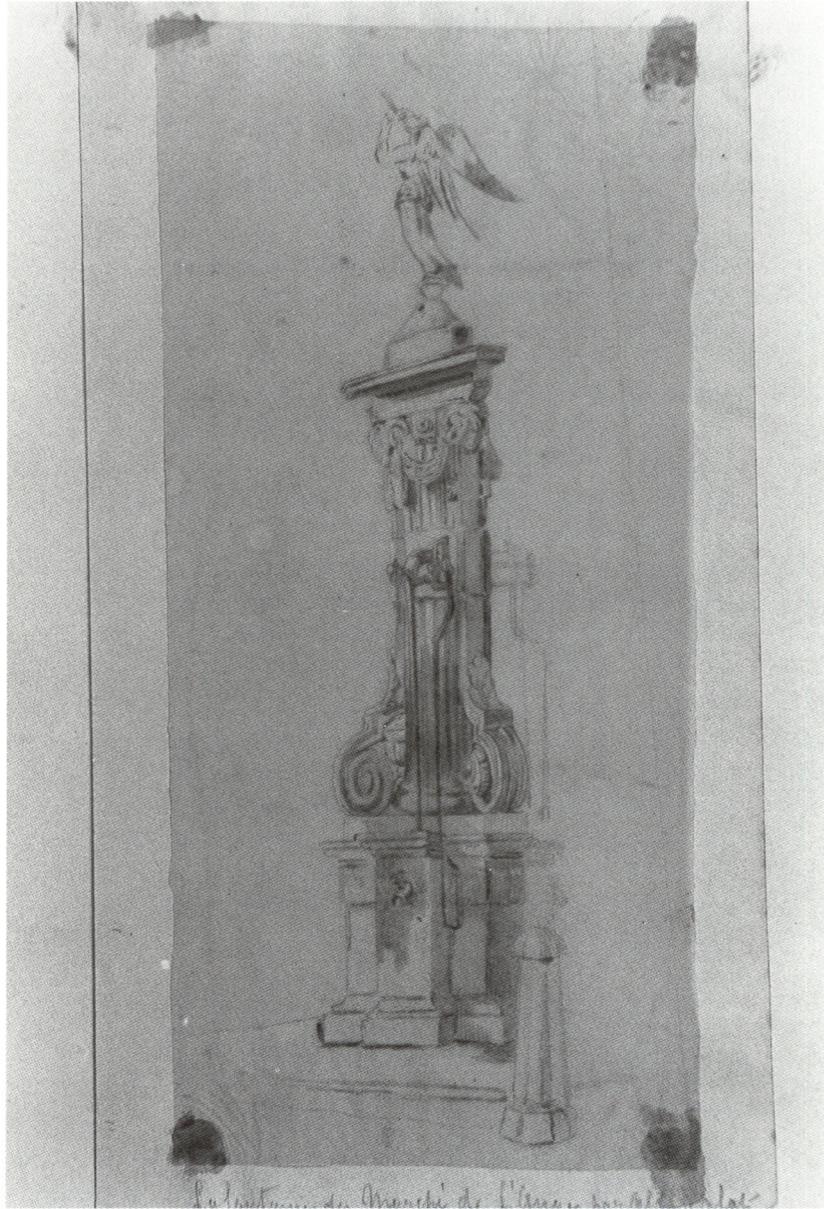


FIGURE 16.

colonne cannelée avec ses consoles, les têtes de bélier, les festons et denticules, ainsi que le chapiteau triangulaire se rattachent bien au le style Louis XVI. L'ange en plomb doré sonnante de la trompette au sommet est l'un des symboles les plus populaires de Namur.

Une lithographie du début du siècle montre l'édicule alors qu'il remplissait encore son office de fontaine sur une place animée par les échoppes du marché⁹⁴. C'est à Courtoy que revient le mérite d'avoir attribué la paternité de cette œuvre à Denis. En 1924, il publiait une courte étude sur cet ensemble et exhumaient la convention engageant le magistrat et Denis :

*Je soussigné déclare d'avoir convenu avec les Messieurs du Magistrat de la ville de Namur pour faire la sculpture en pierre bleue à la décoration d'une pompe, qui doit être placée sur le marché de l'Ange en cette ville sur les pierres qui seront livrées par le sieur Dufer, telle qu'il est figuré au dessin que j'ai soussigné d'accomplir avec art, pour la somme de trente cinq écus, y compris le dessin que j'ai fait. Namur le 14 juin 1791, (s.) F.-J. Denis*⁹⁵.

En réalité, la ville avait déjà entrepris les travaux de préparation de la place de manière à installer la nouvelle pompe dans les conditions les meilleures⁹⁶. En avril 1790, Philippe-Joseph Martin, maître maçon et ses ouvriers, démolissent les pierres de l'ancienne pompe, creusent le canal pour poser les nouveaux conduits devant

94. L'estampe est signée Louis Titz, la place de l'ange était alors plus petite qu'aujourd'hui, la fontaine en occupait le centre (coll. privée, 275 × 200), illustrée dans Norbert BASTIN, *Namur et le namurois en gravures*, 0000.

95. F. COURTOY, *La pompe monumentale de l'Ange à Namur*, in *Namurcum*, 1924, p. 13, note 2. Dans son enthousiasme, Courtoy a omis de noter les références de cette convention ; nous l'avons vainement cherchée dans les archives de la ville ainsi que dans le fond Courtoy.

96. En parcourant les comptes de la ville, on s'aperçoit que la remise en état de la distribution d'eau commence en février 1785, lorsque le maître plombier Lecotte est payé pour livraison de nouvelles buses aux pompes publiques (A.É.N., Archives de la ville de Namur, 2^e section, 245 (1182), comptes 1785-1786). Indépendamment de ces travaux exceptionnels, la ville avait depuis des lustres un plombier chargé de la maintenance des pompes. D'autre part, un plan du XVIII^e siècle atteste qu'une pompe de base rectangulaire existait antérieurement, A.É.N., Cartes et Plans, 33.

assurer l'alimentation en eau ⁹⁷. De février à mai 1791, Nicolas-Antoine Dufer, tailleur de pierre et entrepreneur, exécute divers travaux aux pompes de la ville, dont celle du Marché de l'Ange ⁹⁸. Après juin 1791, une fois la convention passée, Denis apparaîtra régulièrement comme contrôleur des travaux. De novembre à septembre de cette année, J.-B. André plombier, livre plomb et soude pour poser les buses et les deux pompes ⁹⁹. Les pierres taillées ont dû être livrées et posées vers la fin de l'année par Dufer, puisqu'il s'occupe à évacuer avec ses ouvriers, les pierres de la démolition de l'ancienne pompe ¹⁰⁰ et qu'en décembre 1791, le peintre J.-B.-J. Bodson est payé pour *avoir doré un saint Michel appartenant à la nouvelle pompe sur le marché de l'ange* ¹⁰¹. Entre novembre 1791 et mars 1792, Vincent Rousseau et ses ouvriers ont *assemblé les bois pour faire deux vases de la pompe du marché de l'ange*, il doit s'agir des modèles pour la fonte ¹⁰². C'est en juin 1792 que Denis intervient pour *avoir réparé le modèle en bois des dauphins, qui donne l'eau par leurs gueules aux pompes du marché de l'ange... occupé six jours à la direction des positions des pompes du marché de l'ange... ; occupé au plan et dessins pour les ouvrages du serrurier...* ¹⁰³ En septembre 1792, le serrurier Jean

97. A.É.N., Ville de Namur, 2^e section, 520 (1455), Registres aux acquits de comptes, 1790, *Mémoire des ouvrages faits par Philippe Joseph Martin, maître maçon et ses ouvriers, par ordre de messieurs du magistrat de Namur, aux pompes et canaux de la ville, du 12 avril au 24 dito 1790*.

98. A.É.N., Ville de Namur, 2^e section, 523 (1458), Registres aux acquits de comptes, 1792, *État des journées et livrances faites par Nicolas Antoine Dufer pour le service de la ville de Namur dans différents endroits*, 1791. Les Dufer reviennent très fréquemment dans les comptes de la ville à propos de travaux d'aménagements en tout genre.

99. Par les *deux pompes*, il faut entendre les deux tuyaux sortant de l'édicule. A.É.N., Ville de Namur, 2^e section, 523 (1458), Registres aux acquits de comptes, 1792, *Mémoire de livraison faite par J. B. André plombier pour le service de la ville de Namur*, 1791. André sera attaché durant plusieurs années à l'entretien des pompes.

100. *Idem*, *État des journées et livrances faites par N. A. Dufer pour le service de la ville de Namur dans différent endroit*, novembre-décembre 1791, paiement 10 janvier 1792.

101. *Idem*, Mémoire et reçu de J.B.J. Bodson, 2 décembre 1791.

102. *Idem*, *Mémoire des journées que le maître charpentier Vincent Rousseau est ses ouvriers ont employé pour le service de la ville de Namur depuis le 2 novembre 1791 jusqu'au 24 mars 1792*.

103. *Idem*, Mémoire du temps employé à la direction des ouvrages de la ville de Namur, par ordre des messieurs du magistrat d'icelle, occupé par F. J. Denis, juin-octobre 1792.

Dosimon achève une multitudes de petits travaux dont la fixation des ailes de l'ange et celle des têtes des dauphins¹⁰⁴.

* La pompe du Marché au Beurre¹⁰⁵ (Ill. XVII)

Commencée peu après celle du Marché de l'Ange, cette pompe semblait n'avoir laissé aucune trace dans les vestiges du passé namurois, excepté par les mentions d'archives¹⁰⁶. Elle faisait partie d'une campagne de remise en état de ce *mobilier urbain* indispensable à la vie dans la cité¹⁰⁷. Une troisième pompe assez bien conservée quant à elle, trône encore aujourd'hui au milieu de la Place du Vieux Marché¹⁰⁸.

Il semble que Denis ait commencé à diriger le chantier à partir d'octobre 1791 lorsque l'on prépara les fondations¹⁰⁹. En novem-

104. *Idem*, *Mémoire des ouvrages que le serurier Jean Dosimon a fait pour messieur du magistrat pour la pompe du marché de l'ange et celle du marché au beurre, septembre 1792, payement, 23 octobre 1792*.

En 1908-1909, le conseil communal décida de revaloriser l'édicule en tant que monument, la pompe elle-même étant condamnée car l'eau du puits était insalubre. La statue de l'Ange fut débarrassée de la trompette disproportionnée dont on l'avait munie il y a quelque vingt-cinq ans ; celle-ci fut remplacée en se conformant strictement aux rares dessins conservés dans nos archives. Enfin l'enlèvement du bodigeon permit de retrouver la trace indiscutable des dorures rehaussant les sculptures. Nous les avons soigneusement rétablies telles que l'auteur les avait prévues et exécutées. Le rapport nous apprend encore que le soubassement en pierre avait été mutilé vers 1860 pour le placement de corps de pompe en fonte qui remplacèrent l'ancien mécanisme en fer forgé qui la garnissait (cf. Rapport sur la situation, des affaires de la ville de Namur 1908-1909. Celui-ci nous fut aimablement communiqué par M^{me} Jacquet).

105. Aujourd'hui Place Chanoine Descamps.

106. L'iconographie namuroise est muette à ce propos. Il semble que le mauvais sort se soit attaché à en faire disparaître toutes traces puisque même sur le plan relief de 1750, l'édicule a disparu (reproduit dans *Namur, le site, les hommes, de l'époque romaine au XVIII^e siècle*, Bruxelles, 1988, p. 186).

107. Les pompes faisaient l'objet de continuel travaux d'entretien, les comptes de la ville y reviennent constamment. Comme la pompe du Marché de l'Ange, la pompe du Marché au Beurre remplace une pompe plus ancienne, les serruriers Wespín et Georges seront appelés pour estimer *les ferrailles des pompes situées sur le marché de l'ange et le marché au beurre*, A.É.N., Archives de la ville de Namur, 2^e section, 252 (1189), comptes, novembre 1792-octobre 1793, 17 octobre 1792.

108. Nommée Place du Marché aux Herbes jusqu'au début du XIX^e siècle, ensuite Place Marché au Légumes, et actuellement Place du Vieux Marché.

109. A.É.N., Ville de Namur, 2^e section, 523 (1458), Registres aux acquits de comptes, 1792, *Mémoire de livraison faite par J. B. André plombié pour le service de la ville de Namur sur le marché au beurre sous la direction du géomètre et architecte Denis*.



FIGURE 17.

bre, celles-ci sont consolidées et Nicolas-Antoine Dufer pose *le piedestale, le pilastre et le vase et l'évier*¹¹⁰. J.-B. André, quant à lui, livre du plomb pour poser les pierres, deux pompes et des *buses* qu'il installe et soude. Ces travaux se poursuivent jusqu'en septembre 1792¹¹¹. Le serrurier Jean Dosimon participe aux travaux par la façon et la pose de deux grands bras de pompe, deux blasons¹¹² et deux vases, ainsi que quantité de pièces de fixation¹¹³. Dufer livrera encore un second évier en septembre 1792¹¹⁴.

Pour qui connaît quelque peu les monuments de Namur, la description de la pompe fournie par les archives, pour succincte qu'elle soit, fait étrangement songer à la pompe du Vieux Marché : *un piedestal, un pilastre, une corbeille (un vase)*. L'hypothèse d'un déplacement apparaît d'autant plus plausible que les comptes de la ville ne signalent pas la construction d'une nouvelle pompe sur la place du Marché aux Herbes après 1775¹¹⁵. Dans le fond des Cartes et Plans des A.E.N., nous avons eu la chance de retrouver ce qui pourrait bien être un avant-projet pour la pompe du marché aux herbes (Ill. XVIII)¹¹⁶. Si l'on excepte le couronnement et quel-

110. *Idem, État et reçu des journées et livrances faites par Nicolas Antoine Dufer pour le service de la ville de Namur pour la construction de la pompe sur le marché au beurre*, 1791 et 22 novembre 1791.

111. *Idem, Mémoire de livraison faite par J. B. André plombier pour le service de la ville de Namur*, 15 novembre 1791-5 septembre 1792.

112. *Idem, Mémoire et quittance de F.-J. Denis pour la direction des ouvrages de la ville*, 23 juin 1792, 25 octobre 1792 : «*idem au plan et dessin fait pour les ouvrages du serrurier, pour la pompe du marché au beurre occupé six heures -fl. 3-3-0...*

113. Les vases seraient-ils destinés à s'intégrer dans des bacs en bois ? *Idem, Mémoire et quittance des ouvrages que le serrurier Jean Dosimon a fait pour messieur du magistrat pour la pompe du Marché de l'Ange et celle du Marché au Beurre*, septembre 1792, 23 octobre 1792.

114. *Idem, État et quittance des journées et livrances faites pour le service de la ville de Namur dans différent endroit par N. A. Dufer* ; 24 septembre-octobre 1792, 10 novembre 1792.

115. L'autorisation d'utiliser les terrains de l'ancienne église Saint-Loup — récemment démolie — pour en faire une place publique a été accordée le 3 mai 1781, A.G.R., Archives du Conseil Privé Autrichien, 329 A, Namur, administration. Les comptes de la ville de Namur sont muets à propos de tout aménagement de cet espace. Les archives livrent seulement des mentions concernant l'entretien de la pompe de la place du Marché aux Herbes. F. COURTOY, dans *La pompe monumentale de l'Ange à Namur*, *op. cit.*, affirme de manière péremptoire que l'érection de la pompe du Marché aux Légumes date de 1778.

116. A.E.N., Cartes et Plans, 173. L'absence d'annotation et de signature pourrait confirmer qu'il s'agit bien d'un projet devant être soumis à approbation.

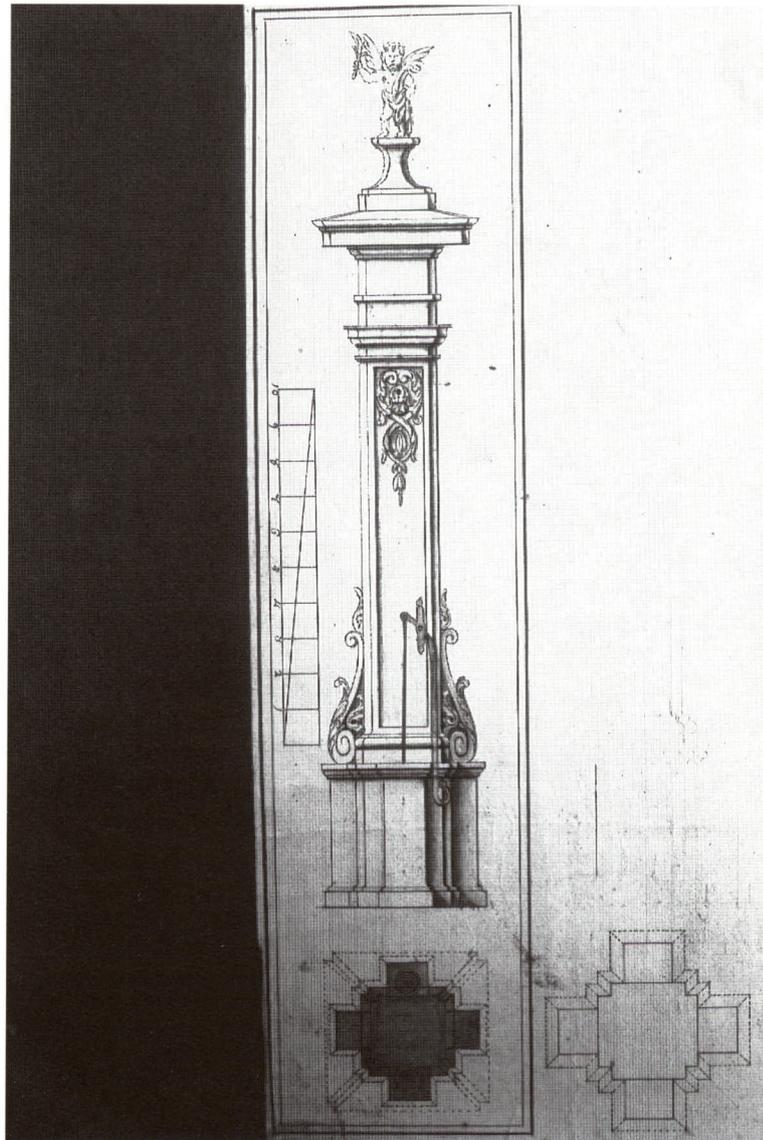


FIGURE 18.

ques détails ornementaux, l'ensemble est très ressemblant, les proportions sont identiques ¹¹⁷.

* L'arc de Triomphe destiné à l'entrée de Léopold II (Ill. XIX)

En juin 1791, la ville met les petits plats dans les grands pour accueillir l'empereur Léopold II ¹¹⁸. F.-J. Denis se charge de concevoir les plans des arcs de triomphe qui seront dressés dans la ville et devant l'hôtel de ville. En tant qu'inspecteur des travaux, Denis surveille les travaux de construction et de démolition de ces ouvrages ¹¹⁹. Un grand dessin inédit conservé aux A.E.N., nous donne une image du plus important de ces ouvrages. Il s'agit de l'arc de Triomphe qui était dressé devant l'hôtel de ville ¹²⁰. Il était d'un usage fréquent depuis le XVI^e siècle dans nos régions de dresser des arcs de triomphe pour les *Joyeuses entrées* ou *Entrées solennelles* ¹²¹. L'Arc projeté par Denis est intéressant par son aspect pour le moins éclectique, mêlant allégrement les styles du XVIII^e siècle ; les meilleurs morceaux étant sans conteste les figures sculptées.

Antoine-Joseph Denis, le frère de François-Joseph sera très largement associé à ces travaux, puisqu'il touchera près de mille florins pour des travaux de menuiserie et fourniture de bois ¹²². Le magistrat avait commandé à J. De Lantsheer d'exécuter un portrait de l'Empereur pour l'occasion ¹²³, F.-J. Denis veillera à ce qu'il retourne à Bruxelles sans dommages ¹²⁴.

117. On notera la présence du bras de pompe avec sa quincaillerie, ainsi que les tuyaux dans le massif de pierre visibles sur la coupe. Le pilier est traité exactement comme un pilastre destiné à un meuble (Cartes et Plans, 173).

118. A.É.N., État de Namur, 37 Registre aux résolutions des Assemblées des Trois membres, 1786-1791, f^o 216 du 11 juin 1791.

119. A.É.N., Archives de la ville de Namur, 250 (1187), comptes Novembre 1790- octobre 1791.

120. A.É.N., Cartes et Plans, 174.

121. À propos des Entrées du XVIII^e siècle, voir Carlos DE VILLERMONT, *Les dernières inaugurations de souverains à Namur*, in *ASAN*, 38, 1927, pp. 125-144...

122. *Ibidem*, 250 et 251, comptes Novembre 1790-octobre 1792.

F.-J. Denis fournira lui aussi la ville en bois. Dieudonné Denis interviendra de manière quasiment insignifiante dans ces travaux.

123. A.É.N., Ville de Namur, 2^e section, 523 (1458), Registres aux acquits de comptes, 1792, paiement du portrait de Léopold II par la ville à J. De Lantsheer, 1^{er} mai 1792.

124. A.É.N., Ville de Namur, *Mémoire de Henry Deschamps pour le messieur le magistra par le ordre du sieur Denis maitre sculteur*, 26 juin 1792. La ville fera

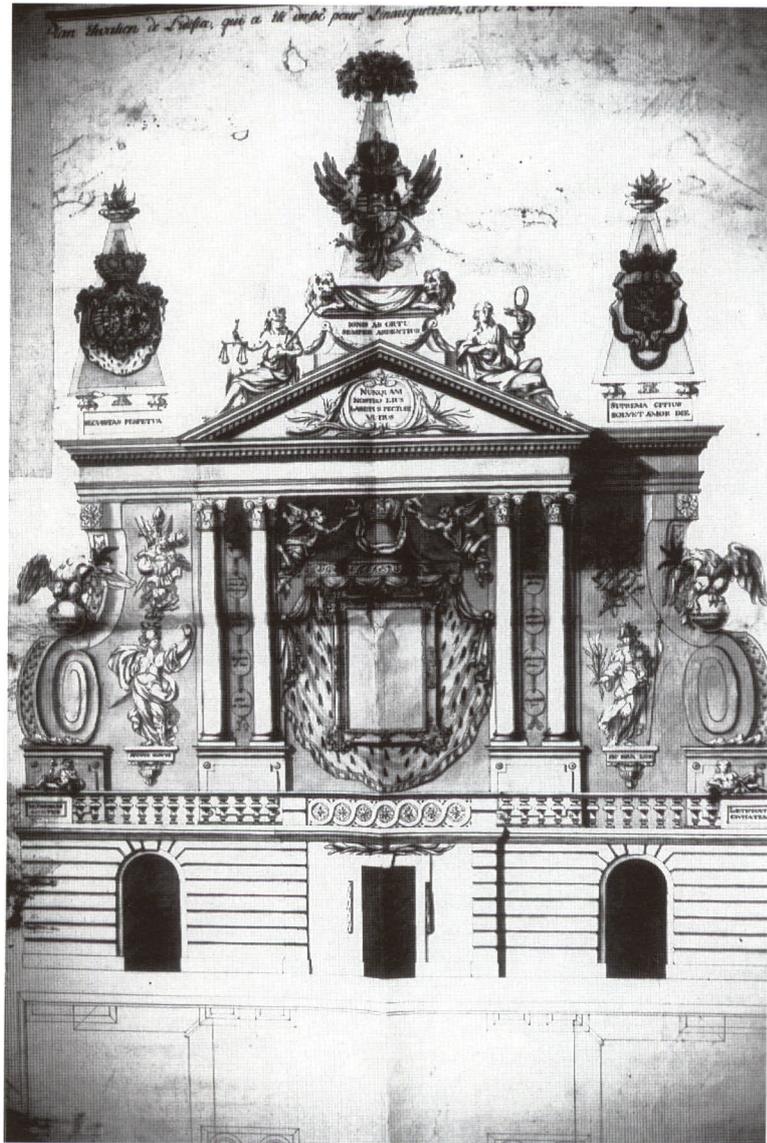


FIGURE 19.



FIGURE 19.

* Le plan Denis

1792 marquera le début de la levée d'un nouveau plan de la ville qui s'appelle aujourd'hui *Plan Denis*¹²⁵.

En réalité, Denis avait tout d'abord été chargé de faire des propositions d'alignement des façades à partir d'un plan ancien qui semblait convenir à cet usage moyennant quelques modifications mineures. Or, après vérification, Denis estimait que ce plan *n'aurait aucune conformité à la ville, l'échelle étant forte petite de proportion, et ledit plan fort indistincte*¹²⁶. En conséquence, le géomètre proposa la levée d'un nouveau plan qui serait *bien distingué par les couleurs, les rues, ramparts, rivages, et toutes les portes publiques de ladite ville qui en font la cloiture, et les alignements des rues telle qu'elle se trouve, avec celle à corriger*¹²⁷, ce qu'il estimait pouvoir réaliser en trois mois et demi. Quelques semaines après, l'arpenteur propose de faire *une augmentation audit mesurage, et plan qui consiste de figurer en ce plan la largeur de chaque maison séparément des rues de la dite ville et en qu'à de retraite ou davancer les dites maisons est rues, et de démontrer ce qu'elle puisse dans ce qu'à s'élargir ou retressir les ditte maisons, les tous figuré au plan sur leurs allignement bien divisée*¹²⁸. Ce surcroît de travail lui demanderait le double du temps. Il y eut encore discussion puisque Denis complètera son offre en s'engageant, sans augmentation de prix, à tracer sur le même plan, *les avenues de chaque porte de cette ville ainsi que le cordons d'icelle et le planty qui doit reignié depuis la sambre pris à la porte de Bruxelles, jusqu'à la Meuse à la porte Saint-*

encore exécuter cinquante médaillons en cuivre avec les armes de la ville (A.É.N., Ville de Namur, *État des ouvrages faits et livrés par le maître fondeur Louis Binamé pour le service de la ville de Namur par les ordres de Mr Denis*, 11 avril 1792.)

125. A.É.N., Ville de Namur, Requête de F. J. Denis au mayeur et échevins de la ville de Namur, 13 novembre 1792 : ... *Remontre très humblement F. J. Denis, Bourgeois et géomètre, en cette ville, aiant commencé un plan de la ville, par les ordres des messieurs du magistrat, étant déjà forte avancé audit plan et voiant les circonstances, ledit Denis se présente pour avoir un accompte pour les fraix fait audit plans...*

126. A.É.N., Archives de la ville de Namur, 4^e section, 300 (2693), Lettre de Denis au magistrat, 6 septembre 1792.

127. A.É.N., Idem, Lettre de Denis [6 août 1792].

128. A.É.N., Idem, Lettre de Denis, 14 septembre 1792.

*Nicolas*¹²⁹, ce que le magistrat accepte le 10 octobre 1792. Denis avait-il surestimé le travail et avait-il dépassé le délai ? Toujours est-il qu'il ne touchera rien de plus que son acompte de 200 florins. En 1804, sous l'occupation française, des transactions seront entamées entre le maire et Denis en vue d'acquérir le plan¹³⁰. L'arpenteur refuse tout d'abord de livrer le plan sous prétexte que le magistrat n'avait pas acquitté sa dette. Finalement, en 1810, il accepte de livrer le plan pour 1200 francs¹³¹. Après de nouvelles négociations, le plan sera modifié pour le même prix et livré à la fin de l'année¹³². Denis est à nouveau obligé de réclamer son dû¹³³ lorsque le préfet du département informe le maire que le plan de Denis n'est pas conforme à la circulaire du 8 août 1808, à savoir qu'il n'a pas *les proportions voulue pour l'échelle métrique que je crois être d'un centimètre sur dix mètre*¹³⁴. En conséquence, Denis sera mandé une nouvelle fois pour dresser un plan qu'il *réduira sur l'échelle métrique et en dressera deux autres plus petits pour être adressé au gouvernement à l'effet d'être approuvée*¹³⁵.

Les trois plans achevés sont remis au maire de Namur qui y appose son visa le 20 mars 1812 et en séance du conseil municipal du 22 avril, on autorise enfin le paiement des 1200 francs à Denis. C'est la fin d'une aventure qui dura 20 ans !

* Projet d'autel (fig. XX)

Ce projet d'autel à l'encre et lavis est le seul qui ait pu être retrouvé parmi ceux qui avaient été offerts à la Société archéologique en 1896¹³⁶.

Il s'agit d'un autel de type sarcophage d'un style Louis XVI. Le thème du sarcophage renvoie symboliquement au sacrifice du

129. A.É.N., Idem, Lettre de Denis, 25 septembre 1792.

130. A.É.N., Idem, Lettre de Degaiffier au Préfet du 4 prairial an 12 ; lettre du Préfet à Degaiffier du 10 prairial an 12 ; lettre à Denis du 11 prairial an 12,...

131. A.É.N., Idem, lettre de Denis au maire du 1^{er} janvier 1810.

132. A.É.N., Idem, Lettre de Denis au maire du 3 janvier 1811.

133. A.É.N., Idem, Lettre de Denis au Préfet du département, 25 janvier 1811.

134. A.É.N., Idem, Lettre de A. Laloux au maire, 8 avril 1811.

135. A.É.N., Idem, Lettre de Degaiffier au préfet, datée du 6 décembre 1811. C'est l'une de ces versions réduites qui est conservée dans les collections de la Société Archéologique de Namur. De la version grand format, il ne reste qu'une épreuve photographique conservée sous le n° 1 des *Cartes et Plans* des A.É.N.

136. Voir note 4. Les dimensions sont 35 × 23 cm.

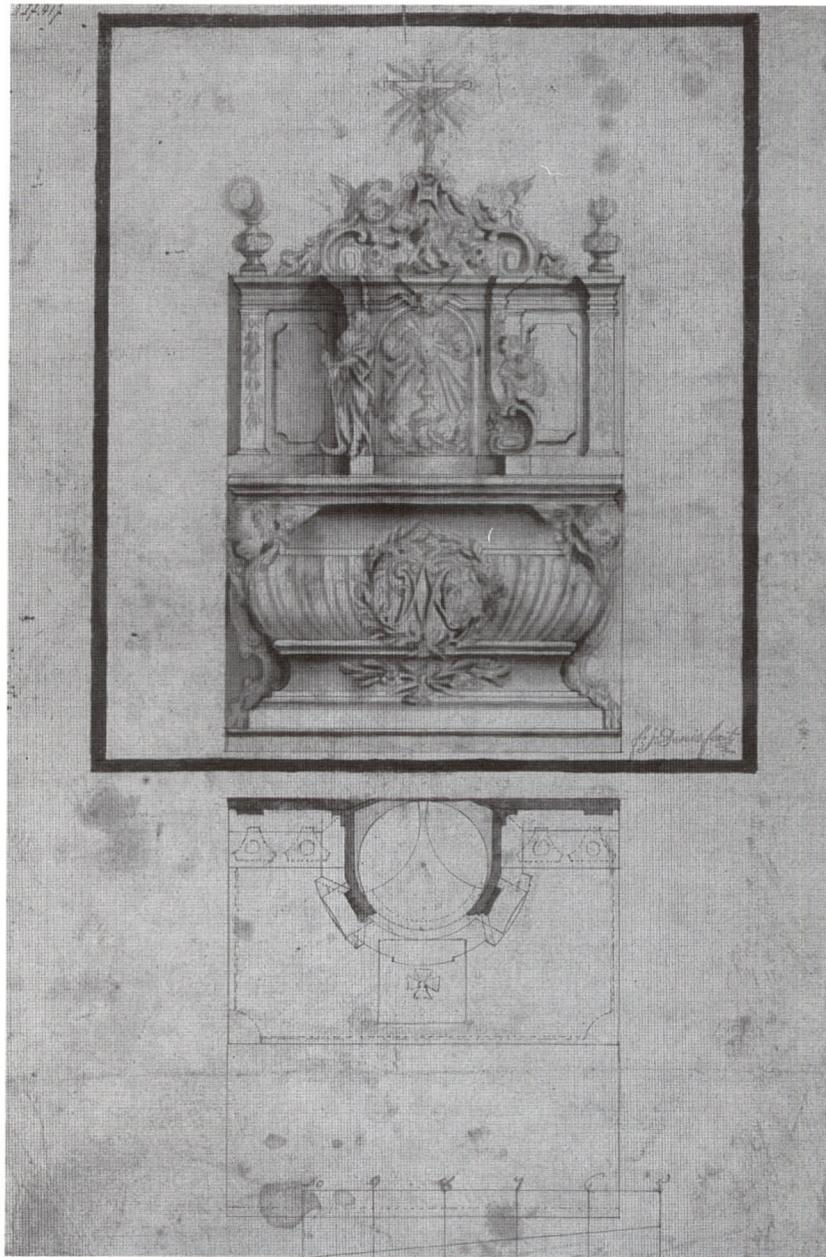


FIGURE 20.

Christ. Cette relation est encore renforcée par la représentation du Christ en croix au sommet de l'autel. Enfin, sur la porte du tabernacle à tambour, le calice et le saint sacrement affirment que l'autel est le lieu du renouvellement symbolique du sacrifice. Le retable est constitué d'un simple lambris flanqué de pilastres à base triangulaire. Comme c'était fréquemment le cas pour des projets devant être soumis à l'approbation, celui-ci n'est pas symétrique. Au niveau du tabernacle, une variante est proposée : d'un côté, une allégorie (l'Espérance), de l'autre, un angelot. Le projet a-t-il été réalisé ? Nous n'en avons pas retrouvé la trace.

Michel LEFFTZ.

ALART (alias ALLAR(T), ALARD, ALLARD)

Jean François, menuisier
o ? (relève la bourgeoisie le 3-9-1682)
x TOUSSAINT Anne Marguerite

Jean François Joseph, menuisier
o Namur 24-1-1693 (relève la bourgeoisie le 12-12-1731)
† Namur 10-4-1782
x LEGRAIN Catherine Dieudonnée
o Auvelais
(relève la bourgeoisie le 15-4-1782)

Nicolas Joseph
o Namur 4-9-1691

François Joseph
o 8-7-1686

Jeanne Françoise
o Namur 15-2-1684

Martin, menuisier
o Namur 31-3-1683
(relève la bourgeoisie le 16-12-1713)

Marie Thérèse
o 29-12-1682

Jacques François Joseph
o Namur 10-11-1753

Marie Thérèse Ghislaine
o Namur 9-2-1757

Marie Françoise
o Namur 13-10-1760

Jean Baptiste Ghislain
o Namur 2-8-1766

Guillaume Joseph François
o Namur 11-10-1754

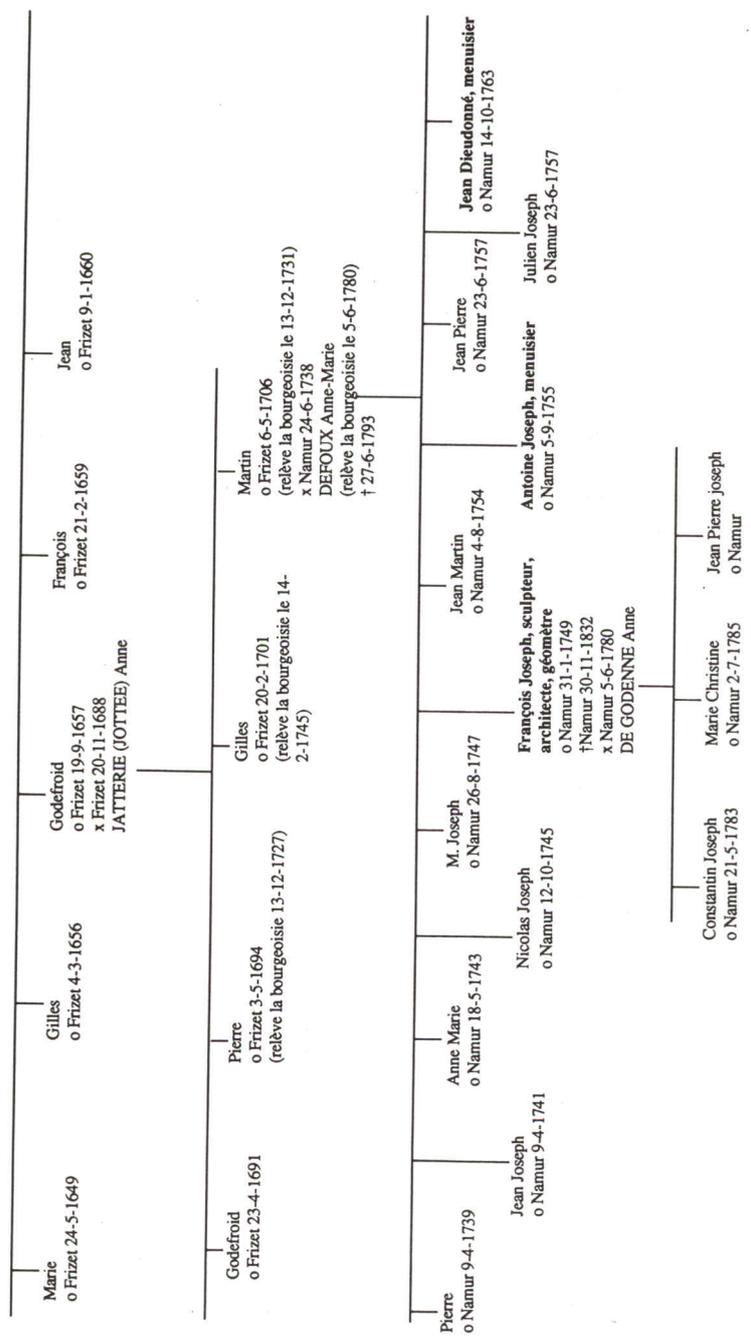
Fernand Eugène Joseph
o Namur 8-8-1758
(relève la bourgeoisie le 15-4-1782)

Anne Marie Ghislaine Joseph
o Namur 13-10-1762

Crayon généalogique établi par M^{me} B. Verhaeghe.

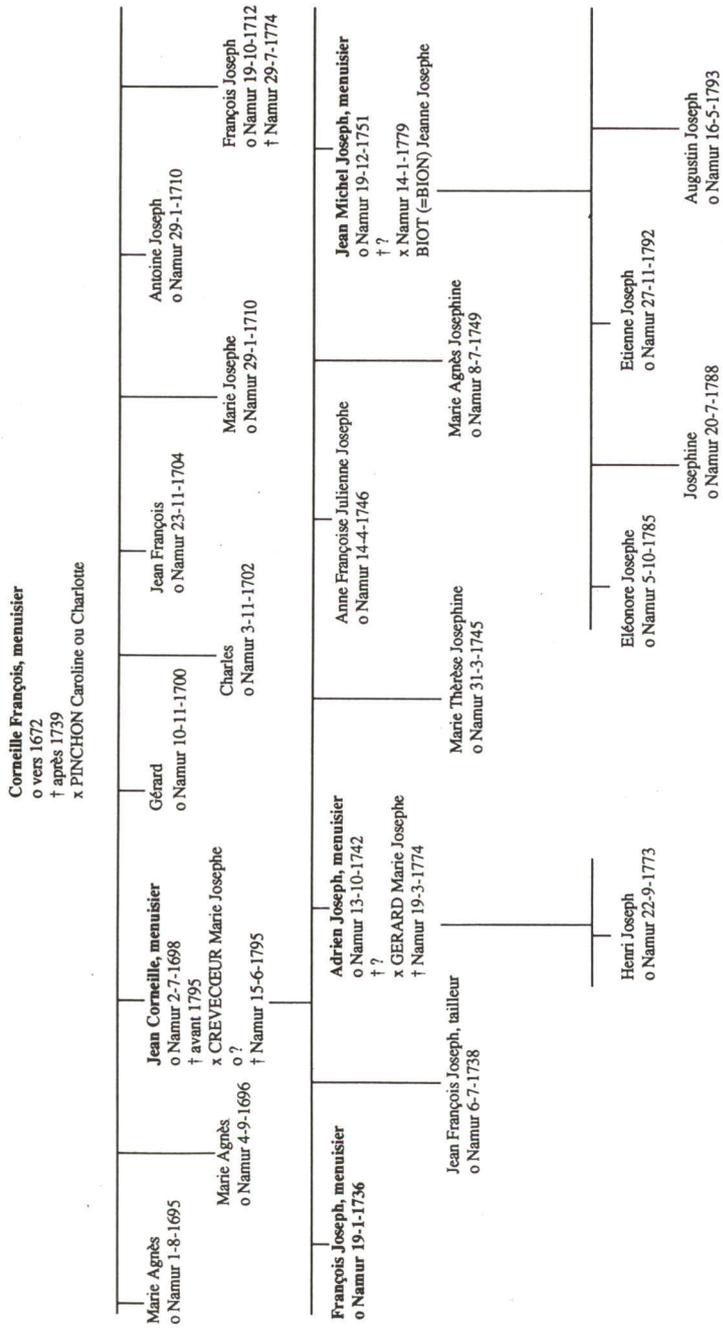
DENIS

Pierre
x BIOT Jeanne



Crayon généalogique établi par M^{me} B. Verhaeghe.

LACQUEMAN (alias LACQUEMANNE, LACMANT, LAKMAN(E), LACKMAN(E), LACQUEMANT



Crayon généalogique établi par M^{me} B. Verhaeghe.

